

Notes aux comptes consolidés du groupe

Le présent rapport financier est une traduction de la version originale rédigée en allemand. En cas d'incohérences, la version allemande fait foi.

1 Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui offre des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Ses activités sont décrites de manière plus détaillée dans les notes 3.16 et 6. Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que maison mère et ceux de ses filiales. La vue d'ensemble des sociétés du groupe figure à la note 41. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Au 31 décembre 2014, l'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est la Confédération suisse (ci-après «Confédération»), qui détient une part des droits de vote et du capital de 51,0% des actions émises. Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 4 février 2015. Ils devront être approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 8 avril 2015.

2 Principes d'établissement des comptes

Les comptes consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ainsi que dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes consolidés sont libellés en francs suisses (CHF) et, sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions de francs suisses. L'état de la situation financière est structuré par ordre de liquidité. Les actifs et les passifs sont considérés comme courants lorsqu'ils arrivent à échéance dans un délai d'un an maximum. Le compte de profits et pertes est présenté selon la méthode des charges par nature. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers.

Certains éléments des états financiers doivent être évalués à la juste valeur. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être vendu, ou un passif éteint, entre des participants du marché dans le cadre d'une transaction normale le jour de référence pour l'évaluation d'un actif. La juste valeur est déterminée sur la base du cours boursier ou en application de méthodes d'évaluation reconnues telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs escomptés. Sauf précision contraire dans les textes explicatifs des notes relatives aux comptes consolidés, les justes valeurs correspondent à peu près aux valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation.

3 Résumé des principales règles comptables

3.1 Consolidation

Filiales

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les profits et pertes latents intragroupe sont intégralement éliminés. Des pertes latentes peuvent être un indicateur d'une dépréciation des actifs transférés en interne et induire une vérification du maintien de la valeur. La part des intérêts minoritaires dans des filiales figure dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais elle est séparée des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. Les intérêts minoritaires dans le résultat net apparaissent dans le compte de profits et pertes consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de parts minoritaires sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Sociétés associées

Les participations dans des sociétés associées sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%. Dans le cas de la méthode de la mise en équivalence, les participations sont comptabilisées au coût au moment de l'acquisition. Les coûts d'acquisition se composent de la part correspondante des actifs nets et, le cas échéant, du goodwill. Dans le cadre de l'évaluation consécutive, la valeur comptable de la participation est ajustée de la part correspondante du résultat et de la part correspondante des autres variations des capitaux propres, diminuées de la part correspondante des distributions de bénéfices. Les profits et pertes latents résultant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés au prorata.

3.2 Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont quant à elles converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les comptes consolidés sont présentés en francs suisses (CHF). Les actifs et les passifs des filiales et des sociétés associées exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et des comptes de profits et pertes sont comptabilisées sans influence sur le résultat dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la cession d'une société étrangère du groupe, les différences de change comptabilisées jusque-là dans les capitaux propres sont décomptabilisées puis reclassées dans le compte de résultat comme part du profit ou de la perte de cession.

Dans les comptes annuels consolidés, les principales monnaies des exercices sous revue ont été converties aux cours suivants:

Monnaie	Clôture de l'exercice				Moyenne
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	2014	2013
1 EUR	1,202	1,228	1,207	1,213	1,229
1 USD	0,990	0,890	0,915	0,920	0,924

3.3 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces, les dépôts à vue et les avoirs à terme auprès d'établissements financiers, dont l'échéance résiduelle ne dépassait pas trois mois au moment de l'acquisition. Cette définition s'applique également au tableau des flux de trésorerie. Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti.

3.4 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont comptabilisés au coût amorti diminué des dépréciations. Le montant d'une dépréciation est comptabilisé au moyen de comptes de correction de valeur. Les défauts de paiement effectifs se traduisent par une sortie de la créance correspondante.

Les créances et dettes sont compensées uniquement lorsque Swisscom dispose à la date de clôture d'un droit juridiquement exécutoire de compensation et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit à compensation doit exister à la date de clôture et doit être juridiquement exécutoire aussi bien dans le cadre de l'activité normale qu'en cas d'insolvabilité de la partie contractante.

3.5 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont répartis dans les catégories suivantes: «évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «prêts et créances», «détenus jusqu'à l'échéance» et «disponibles à la vente». La classification des actifs financiers dépend du but visé lors de leur acquisition. La Direction détermine la classification des actifs financiers lors de leur acquisition et la vérifie à chaque date de clôture. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transaction. Les actifs financiers, y compris les coûts directement attribuables, sont comptabilisés à la juste valeur (fair value) lors de l'acquisition. Les coûts de transaction d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ne sont pas inscrits à l'actif lors de l'acquisition, mais comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers sont décomptabilisés intégralement ou en partie dès lors que les droits de Swisscom sur les flux de trésorerie issus de ces actifs sont arrivés à échéance ou ont été transférés, et dès lors que Swisscom n'est ni exposée aux risques inhérents à ces actifs ni titulaire d'un droit à une rémunération quelconque résultant de ces derniers.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soit détenus à des fins de transaction, soit classés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. L'évaluation se fait selon la méthode de la juste valeur. Tout bénéfice et toute perte résultant de l'évaluation ultérieure sont comptabilisés en résultat. Swisscom classe uniquement des instruments financiers dérivés dans cette catégorie.

Prêts et créances

Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Le poste «Prêts et créances» regroupe pour l'essentiel des placements à terme fixe d'une durée initiale supérieure à trois mois que Swisscom place directement ou par le biais d'un agent auprès d'un débiteur.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers assortis d'une échéance fixe que Swisscom peut et souhaite détenir jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif diminué des dépréciations. Les gains et les pertes de change sont portés au compte de profits et pertes. Swisscom n'a classé aucun actif financier dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont classés comme «disponibles à la vente». Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les ajustements latents de la juste valeur sont enregistrés dans les capitaux propres. Les variations de la valeur d'instruments d'em-

prunt imputables aux monnaies sont comptabilisées en résultat. En cas de vente, de dépréciation ou d'autre sortie des actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes cumulés enregistrés dans les capitaux propres depuis l'acquisition sont décomptabilisés des capitaux propres et reclassés comme charge ou produit financier. Si la juste valeur d'instruments de capitaux propres non cotés en Bourse ne peut pas être déterminée de façon fiable, les parts sont comptabilisées aux coûts d'acquisition diminués des éventuelles dépréciations.

3.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts des stocks englobent tous les coûts d'acquisition et de transformation ainsi que les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état souhaité par la Direction. Les coûts sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Des corrections de valeur sont apportées aux stocks difficiles à écouler. Les stocks invendables sont intégralement amortis.

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'achat et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts de transformation d'installations créées par Swisscom englobent les coûts directement attribuables ainsi que les coûts indirects de matériel, de fabrication et d'administration liés à la transformation. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Toutes les dépenses non incorporables dans le coût d'un actif liées à l'entretien et aux réparations sont enregistrées comme charges. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Câbles ¹	30
Canaux ¹	40
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Autres installations	3 à 15

¹ Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et les pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont définis comme la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et sont comptabilisés en résultat comme autres produits ou autres charges d'exploitation.

3.8 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (acquisition method). Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuels intérêts minoritaires. Après avoir été soumis à un nouveau contrôle, un goodwill négatif sera directement enregistré dans le compte de profits et pertes. Un goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises sera comptabilisé dans les immobilisations incorporelles. Le goodwill n'est pas systématiquement amorti mais il est soumis au moins une fois par an à un test de dépréciation. Lors de la cession d'une société, la valeur comptable du goodwill est décomptabilisée et présentée comme composante du profit ou de la perte de cession.

3.9 Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas inscrits à l'actif mais comptabilisés comme charge à la date à laquelle ils sont occasionnés. Les frais de développement sont uniquement inscrits à l'actif comme immobilisation incorporelle lorsqu'il est possible d'identifier une immobilisation incorporelle qui apportera un avantage économique futur et lorsque les coûts de cette immobilisation peuvent être déterminés de façon fiable.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité.

Durées d'utilité des autres immobilisations incorporelles

Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Relations avec la clientèle	7 à 11
Marques	5 à 10
Autres immobilisations incorporelles	3 à 16

Les durées d'utilité sont vérifiées au moins une fois par an à la date de clôture et, le cas échéant, adaptées.

3.10 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif non courant ou un groupe d'actifs destiné à être cédé est à classer comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque l'actif non courant ou le groupe d'actifs destiné à être cédé est immédiatement disponible à la vente en l'état actuel et que la vente est très probable. Il faut alors partir du principe que la procédure de vente à laquelle s'est engagée la Direction sera terminée au cours de l'année qui suit une telle classification. Les actifs ou les groupes d'actifs non courants détenus en vue de la vente sont

présentés séparément dans les actifs et passifs courants. Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dépréciations résultant de la classification initiale sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les actifs et les groupes d'actifs détenus en vue de la vente ne sont plus amortis.

3.11 Dépréciations

Dépréciations d'actifs financiers

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont soumises à un test visant à vérifier la présence de signes objectifs d'une dépréciation. En présence de tels signes, notamment en cas de faillite, de défaillance ou d'autres difficultés financières importantes du débiteur, une dépréciation est comptabilisée. Le montant d'une dépréciation d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti équivaut à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus en tenant compte du taux d'intérêt effectif initial. Les actifs financiers disponibles à la vente dont la juste valeur est durablement ou sensiblement inférieure à la valeur d'acquisition sont classés comme ayant subi un préjudice de perte de valeur. En cas de dépréciation, les pertes sont sorties des capitaux propres et inscrites comme charge financière dans le compte de profits et pertes. Les actifs financiers importants sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les dépréciations des créances clients et autres débiteurs sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen pour vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances. Les dépréciations de clients et autres débiteurs sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation. Les dépréciations des autres actifs financiers sont présentées dans les charges financières.

Dépréciation du goodwill

Aux fins de vérification du maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur est effectuée au quatrième trimestre après la clôture du plan d'affaires. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use). La méthode appliquée pour la vérification est décrite dans la note 24. Une perte de valeur enregistrée pour le goodwill ne peut pas être reprise dans les périodes suivantes.

Dépréciations d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.12 Leasing

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété d'actifs sont transférés au preneur. L'actif est comptabilisé la première fois à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des futurs paiements minimaux au titre de la location et amorti sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. La part d'intérêts des paiements au titre de la location est comptabilisée, pendant la durée de location, comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location de terrains et constructions sont enregistrés séparément

si les paiements au titre de la location peuvent être affectés de façon fiable. Les bénéfices résultant de transactions de cession-bail (sale and leaseback) sont différés et comptabilisés pendant la durée du contrat de location comme autre produit. Les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisées immédiatement comme charge.

Location simple

Les contrats de location dans le cadre desquels tous les risques et avantages significatifs ne sont pas transférés au preneur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés de façon linéaire comme autres charges d'exploitation pendant la durée du contrat de location. Les bénéfices ou les pertes résultant de transactions de cession-bail sont comptabilisés directement dans le compte de profits et pertes.

3.13 Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.14 Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont comptabilisés au coût amorti.

3.15 Provisions

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui l'obligent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et de remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions à long terme. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de profits et pertes.

Autres provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

3.16 Segmentation et réalisation du chiffre d'affaires

Généralités

Le chiffre d'affaires est présenté à la juste valeur des contreparties reçues diminuée de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais commerciaux, des remises de quantités et d'autres déductions sur le chiffre d'affaires. Les chiffres d'affaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'utilité future

liée à la transaction bénéficie à Swisscom et que le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque Swisscom contracte en son propre nom, les chiffres d'affaires présentés sont les chiffres d'affaires bruts. Lorsque, d'un point de vue économique, Swisscom agit uniquement en qualité de mandataire ou d'agent, les chiffres d'affaires sont présentés nets et diminués des coûts correspondants. Dans le cas de contrats à composantes multiples, le chiffre d'affaires de chaque composante identifiable doit être enregistré séparément. Le prix relatif à la globalité du contrat à composantes multiples est ventilé sur les différentes composantes sur la base de la part proportionnelle des justes valeurs.

Services par secteur

Clients privés

Le secteur «Clients privés» englobe pour l'essentiel les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux de la clientèle privée. Le secteur comprend en outre les services à valeur ajoutée, l'offre TV, la vente de terminaux et les activités liées aux annuaires.

Petites et moyennes entreprises

Le secteur «Petites et moyennes entreprises» comprend principalement les taxes de raccordement pour les services à haut débit, les abonnements de téléphonie fixe et mobile ainsi que les communications téléphoniques et le trafic de données nationaux et internationaux des petites et moyennes entreprises.

Grandes entreprises

Le secteur «Grandes entreprises» se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. L'offre couvre l'intégralité de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.

Wholesale

Les activités de «Wholesale» concernent pour l'essentiel l'utilisation des réseaux de téléphonie fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. «Wholesale» englobe également l'itinérance avec les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de téléphonie mobile de Swisscom ainsi que les services à haut débit et les produits réglementés dans le cadre de l'ouverture du «dernier kilomètre» aux autres opérateurs de télécommunication.

Réseau & Informatique

Le secteur «Réseau & Informatique» porte principalement sur la planification, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que sur les systèmes informatiques s'y rapportant pour la téléphonie fixe et mobile. «Réseau & Informatique» englobe également les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse.

Fastweb

Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, Internet et IPTV ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. De plus, Fastweb propose des services de téléphonie mobile sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.

Autres secteurs opérationnels

Les «Autres secteurs opérationnels» concernent principalement Swisscom IT Services, Swisscom Immeubles et le secteur Participations. Ils contiennent en outre les secteurs Health, Connected Living et Swisscom Hospitality Services. Comme son nom l'indique, Swisscom IT Services est un fournisseur de services informatiques. Son activité principale réside dans l'intégration et l'exploitation d'infrastructures informatiques complexes. Swisscom IT Services fournit en outre, pour des prestataires financiers, des prestations complètes dans les domaines de l'intégration de systèmes et de l'externalisation de processus d'affaires (Business Process Outsourcing, BPO). De plus, Swisscom IT Services offre également toute la gamme des prestations SAP. Le secteur Participations se compose pour l'essentiel des filiales Alphapay SA, Billag SA, Business Fleet Management SA, cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. Alphapay SA est un prestataire de services d'encaissement spécialisé dans la gestion des créances pour le compte de tiers. Billag SA assure l'encaissement

des redevances de réception radio et télévision sur mandat de la Confédération. Business Fleet Management SA propose des services de mobilité. La société cablex SA opère dans le domaine de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse. La plus grande partie de son activité est dévolue aux télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

Chiffre d'affaires provenant de la fourniture de services

Réseau fixe

Les services liés au réseau fixe englobent principalement les taxes de raccordement et les communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux, les lignes louées, l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs téléphoniques, la fourniture de Payphone Services et d'Operator Services ainsi que les activités portant sur les cartes téléphoniques et la vente de terminaux. Les frais d'installation et de mise en service sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service. Les chiffres d'affaires issus de communications téléphoniques sont comptabilisés à la date à laquelle les communications ont lieu. Les chiffres d'affaires provenant de la vente de cartes téléphoniques sont différés et réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées ou à l'échéance des cartes. Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit sur toute la durée du contrat de location selon une méthode linéaire. Le chiffre d'affaires découlant de la vente de terminaux est réalisé à la date de la livraison.

Réseau mobile

Les services liés au réseau mobile englobent principalement les redevances de base, les communications téléphoniques mobiles nationales et internationales des clients Swisscom en Suisse, les conversations de clients Swisscom à l'étranger ainsi que l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau Swisscom. Les services de télécommunication mobile comprennent également les services à valeur ajoutée, le trafic de données et la vente de terminaux de téléphonie mobile. Les produits issus des communications téléphoniques mobiles sont réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. Des abonnements sont en partie proposés sur la base d'une redevance mensuelle fixe (prix forfaitaire), dont le produit est comptabilisé sur toute la durée du contrat selon une méthode linéaire. Les frais de mise en service sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le produit est réalisé à la date de la mise en service. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts. Les services à valeur ajoutée ainsi que les messages texte et multimédia et la vente de terminaux de téléphonie mobile sont comptabilisés comme produit à la date à laquelle la prestation a été fournie.

Internet

Les services Internet englobent l'offre de raccordements à haut débit pour les clients privés et commerciaux ainsi que l'offre de raccordements à haut débit pour les grossistes (Wholesale). Les chiffres d'affaires résultant de la fourniture de services sont différés et enregistrés de façon linéaire comme produit pendant la durée contractuelle minimale. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Télévision numérique

Dans le domaine de la télévision, les chiffres d'affaires sont réalisés par l'offre de services de télévision numérique et de Video on Demand destinés aux clients privés et commerciaux. Les chiffres d'affaires issus des services TV comprennent les frais uniques d'installation et de mise en service ainsi que les frais d'abonnement périodiques. Les frais d'installation et de mise en service relatifs à l'installation sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme produit pendant la durée minimale contractuelle. En l'absence de durée contractuelle minimale, le chiffre d'affaires est réalisé à la date de l'installation ou de la mise en service.

Solutions de communication et solutions informatiques

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Viennent s'y ajouter les applications et les services correspondants,

de même que l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de contrats de construction spécifiques aux clients sont enregistrés conformément au degré d'avancement des travaux de construction, qui dépend du rapport entre les coûts occasionnés et le coût global prévu. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. Les coûts initiaux de reprise et d'intégration liés aux transactions d'externalisation sont inscrits à l'actif comme autre actif financier et comptabilisés de façon linéaire en résultat pendant la durée du contrat. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés régulièrement pendant la durée des contrats de maintenance.

3.17 Coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition de clients et leur fidélisation à Swisscom. Les commissions dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés immédiatement comme charge, du fait que les critères d'activation ne sont pas satisfaits.

3.18 Prévoyance professionnelle

Les charges et les engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont déterminés selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées (projected unit credit). Cette détermination tient notamment compte des années de service du collaborateur à la date d'évaluation et d'hypothèses relatives à l'évolution future du salaire. La dernière évaluation actuarielle a été faite au 31 décembre 2014. Les droits aux prestations de retraite en cours sont comptabilisés pendant la période durant laquelle ces droits sont nés. Les écarts actuariels sont comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

3.19 Rémunération en actions

Les coûts inhérents à l'émission d'actions destinées aux collaborateurs ainsi qu'aux membres de la Direction du groupe et du Conseil d'administration équivalent au juste valeur des actions au moment de la distribution. Les coûts correspondants sont comptabilisés comme frais de personnel pour la période au cours de laquelle les droits sont nés.

3.20 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont en principe comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compensent à nouveau au cours des périodes à venir. Le taux d'impôt appliqué pour la détermination des impôts différés correspond à celui qui est attendu lors de la réalisation de la différence temporelle, sur la base du taux d'impôt valable ou annoncé à la date de clôture. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

3.21 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés en résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si les transactions futures anticipées ont pour conséquence la comptabilisation d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les écarts d'évaluation cumulés des capitaux propres sont transférés dans les coûts d'acquisition de l'actif ou du passif. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de profits et pertes dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financiers influent sur le résultat. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de profits et pertes de façon analogue aux flux de liquidités liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

3.22 Nouvelles règles de comptabilisation et règles de comptabilisation modifiées

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Swisscom applique différents amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations, qui n'ont cependant aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe.

Norme	Nom
Amendements apportés à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Définition des sociétés d'investissements
Amendements apportés à IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
IFRIC 21	Taxes

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2014, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2015:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou compensation d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une joint-venture	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IFRS 11	Comptabilisation d'acquisitions d'intérêts d'une activité commune	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 14	Postes différés réglementaires	1 ^{er} janvier 2016
IFRS 15	Chiffre d'affaires provenant de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2017
Amendements apportés à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 38	Mise au point d'une méthode d'amortissement acceptable	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 16 et IAS 41	Agriculture: plants fruitiers	1 ^{er} janvier 2016
Amendements apportés à IAS 19	Régimes à prestations définies: cotisations versées par les employés	1 ^{er} janvier 2015
Amendements apportés à IAS 27	Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers séparés	1 ^{er} janvier 2016
Divers	Amendements des IFRS 2010–2012	1 ^{er} janvier 2015
Divers	Amendements des IFRS 2011–2013	1 ^{er} janvier 2015
Divers	Amendements des IFRS 2012–2014	1 ^{er} janvier 2016

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés, excepté en ce qui concerne la modification décrite ci-après.

IFRS 15 «Chiffres d'affaires provenant de contrats avec des clients»: dans son principe, la nouvelle norme prévoit pour les dispositions actuelles un modèle unique en cinq étapes applicable à tous les contrats conclus avec des clients. Selon IFRS 15, le montant à comptabiliser au titre des produits des activités ordinaires est celui qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie du transfert de biens ou de services à un client. La date ou la période déterminante ne dépend plus du moment du transfert des risques et avantages, mais du transfert du contrôle des biens ou services au client. Pour les contrats à composantes multiples, IFRS 15 prévoit explicitement une répartition du prix de transaction sur les différentes obligations identifiées au titre des prestations, proportionnellement aux prix de vente individuels. La nouvelle norme inclut également de nouvelles règles relatives aux coûts engagés pour obtenir et pour remplir un contrat ainsi que des lignes directrices afin de définir quand de tels coûts sont à considérer comme un actif. La norme exige en outre des informations élargies à fournir en annexe. Swisscom s'attend à ce que les modifications importantes, en particulier dans le domaine de la comptabilisation des contrats à composantes multiples et de l'exigence d'inscription à l'actif des coûts de prospection, auront une influence sur les comptes de groupe. Une estimation fiable des conséquences de l'application de la norme IFRS 15 ne sera réalisable qu'après une analyse détaillée de la situation.

4 Décisions d'appréciation et incertitudes relatives aux estimations importantes dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il est indispensable, dans le cadre de l'application des méthodes de comptabilisation et d'évaluation, d'établir des estimations et hypothèses définies portant sur l'avenir, qui peuvent avoir une incidence significative sur le montant et la présentation des actifs et passifs, des produits et des charges et des précisions données dans les notes. Les estimations sur lesquelles reposent la comptabilisation et l'évaluation se fondent sur des valeurs basées sur l'expérience et d'autres facteurs considérés comme appropriés selon les conditions ren-

contrées. Les hypothèses et estimations présentées ci-dessous relatives aux règles comptables ont une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Goodwill

Le 31 décembre 2014, la valeur comptable nette du goodwill résultant de regroupements d'entreprises s'élevait à CHF 4 987 millions. Le maintien de la valeur du goodwill est vérifié une fois par an au quatrième trimestre. Une vérification extraordinaire est en outre effectuée lorsque des signes laissent supposer une dépréciation. La valeur du goodwill est notablement influencée par les flux de trésorerie projetés, le taux d'actualisation (coût moyen pondéré du capital [CMPC] ou weighted average cost of capital [WACC]) et le taux de croissance à long terme. Les hypothèses clés sont indiquées dans la note 24. La modification des hypothèses peut se traduire, dans l'exercice suivant, par la comptabilisation d'une dépréciation.

Engagements de prévoyance professionnelle

Les engagements de prévoyance professionnelle sont calculés sur la base de différentes hypothèses financières et démographiques. Les hypothèses clés pour l'évaluation des engagements sont le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires et de rentes, la rémunération des montants d'épargne ainsi que l'espérance de vie. Le déficit de couverture de CHF 2 441 millions au 31 décembre 2014 a été comptabilisé en tant que passif. Des modifications de l'estimation peuvent avoir des effets sur les engagements de prévoyance professionnelle comptabilisés. La répartition paritaire des risques prévue dans la loi et dans le règlement en cas de déficit de couverture n'est pas prise en compte dans l'évaluation des engagements (voir note 10).

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Des provisions sont comptabilisées pour les frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission. Le 31 décembre 2014, la valeur comptable de ces provisions s'élevait à CHF 646 millions. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Une hausse des frais estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 60 millions. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 29 millions (voir note 28).

Provisions pour procédures réglementaires

Différentes procédures relatives à la détermination des prix des services d'accès régularisés sont en cours. Swisscom a constitué des provisions sur la base de ses propres estimations pour en couvrir les éventuelles conséquences financières. Au 31 décembre 2014, les provisions pour procédures réglementaires s'élevaient à CHF 106 millions. L'évolution de la procédure ou une décision de l'instance compétente peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation des conséquences financières et, de ce fait, par une augmentation ou une diminution des provisions comptabilisées (voir note 28).

Procédures de la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert contre Swisscom une procédure concernant les tarifs ADSL. Cette procédure est expliquée dans la note 29. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom estime qu'il est peu probable que des sanctions directes soient prononcées. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée au titre de cette procédure dans les états financiers consolidés 2014. L'évolution de la procédure peut se traduire, l'année suivante, par une modification de l'estimation et par la comptabilisation de provisions.

Corrections de valeur sur créances douteuses

Des corrections de valeur sont apportées sur les créances douteuses afin de couvrir les pertes estimées qui pourraient résulter de l'insolvabilité de clients. Le 31 décembre 2014, la valeur comptable des correctifs de valeur sur les créances clients et autres débiteurs s'élevait à CHF 210 millions. La suffisance des corrections de valeur est évaluée sur la base de plusieurs facteurs, notamment la chronologie des créances, la solvabilité actuelle des clients et l'expérience liée aux pertes sur créances passées. Le montant des pertes sur créances peut dépasser le montant comptabilisé lorsque la situation financière effective du client est moins bonne qu'escompté (voir note 18).

Actifs d'impôt différé

La comptabilisation des actifs d'impôt différé repose sur l'évaluation de la Direction. Les actifs d'impôt différé pour reports de pertes fiscales ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être utilisés. L'utilisation dépend de la possibilité de dégager des bénéfices imposables futurs pouvant être mis en compte avec les reports de pertes fiscales existants. La détermination de la probabilité de cette utilisation future repose sur des estimations relatives à différents facteurs tels que la performance future. Un éventuel écart entre les valeurs effectives et les estimations peut entraîner une modification de l'évaluation du maintien de la valeur des actifs d'impôt différé. Le 31 décembre 2014, les actifs d'impôt différé comptabilisés dans l'état de la situation financière s'élevaient à CHF 950 millions (voir note 15).

Durées d'utilité des immobilisations corporelles

Le 31 décembre 2014, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'élevait à CHF 9 720 millions. L'estimation de la durée d'utilité d'un élément d'immobilisation corporelle tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements technologiques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. L'évaluation des durées d'utilité se fonde sur l'évaluation de la Direction. Une modification de cette évaluation peut avoir une incidence sur le montant futur des dépréciations (voir notes 3.7 et 23).

5 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises en 2014

En 2014, Swisscom a effectué des paiements au titre de l'acquisition de sociétés du groupe pour un montant total de CHF 305 millions, dont CHF 288 millions pour la reprise de PubliGroupe SA en septembre 2014.

Offre publique d'achat de PubliGroupe SA

En juin 2014, Swisscom a lancé une offre publique relative à l'acquisition de PubliGroupe SA (PubliGroupe). Swisscom a proposé aux actionnaires de PubliGroupe un prix de CHF 214 par action, ce qui correspond à un prix total de CHF 474 millions. A l'expiration de l'offre le 25 août 2014, la participation de Swisscom dans PubliGroupe était de 98,37%. L'opération d'acquisition a été effectuée le 5 septembre 2014. Le prix d'achat pour les 98,37% s'est élevé à CHF 466 millions. Etant donné que le seuil des 98% a été dépassé dans le cadre de l'offre publique d'achat, Swisscom peut demander l'annulation des actions minoritaires restantes contre une indemnisation correspondant au montant de l'offre de CHF 214 par action. Le prix d'achat de CHF 8 millions pour la participation restante de 1,63% a été comptabilisé au troisième trimestre 2014 comme passif financier.

La reprise de PubliGroupe avait pour objectif principal le contrôle complet du groupe Local et la poursuite du développement de celui-ci. PubliGroupe est présente notamment sur le marché des annuaires et détient une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA et de 49% respectivement dans Swisscom Directories SA et dans local.ch SA (groupe Local). Avant la reprise, Swisscom détenait des participations dans ces sociétés à hauteur de 49% dans LTV Pages Jaunes SA et de 51% dans Swisscom Directories SA et local.ch SA. Par le passé, Swisscom Directories SA et local.ch SA étaient intégrées dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que filiale intégralement consolidée et

LTV Pages Jaunes SA en tant que société associée. Sur le prix d'achat, CHF 162 millions sont affectés à l'acquisition des participations minoritaires en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. Etant donné que Swisscom avait déjà le contrôle de Swisscom Directories SA et de local.ch SA avant la reprise, la transaction est enregistrée dans les capitaux propres. Dans les comptes consolidés de Swisscom, la valeur comptable de la participation de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était de CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers, conformément au référentiel IFRS. A l'issue de la transaction, LTV Pages Jaunes SA et local.ch SA ont été fusionnées avec Swisscom Directories SA. PubliGroupe détient en outre des participations dans des entreprises et prestataires de médias et possède des immeubles. Swisscom prévoit de céder ses participations dans les entreprises de médias ainsi que ses immeubles (pour de plus amples informations, voir la note 22). Swisscom étudiera toutes les options possibles pour ce qui est des autres participations. Jusqu'à fin 2014, diverses participations dans des entreprises de médias ont été vendues pour un prix d'acquisition de CHF 57 millions.

Le coût d'acquisition de PubliGroupe est de CHF 420 millions selon les IFRS. Ce montant se compose du prix d'achat des actions de PubliGroupe à hauteur de CHF 474 millions et de la juste valeur de la participation de 49% détenue précédemment dans LTV Pages Jaunes SA à hauteur de CHF 108 millions, moins la juste valeur des parts minoritaires acquises dans Swisscom Directories SA et local.ch SA pour une valeur de CHF 162 millions. Dans les comptes consolidés, le regroupement d'entreprises a été pris en compte à titre provisoire au 31 décembre 2014, car toutes les informations nécessaires sur les sociétés étrangères acquises n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement des états financiers consolidés. La ventilation provisoire des coûts d'acquisition sur les actifs nets de PubliGroupe se décompose comme suit:

En millions CHF	2014
Liquidités	16
Autres actifs financiers	42
Actifs non courants détenus en vue de la vente. Voir note 22.	137
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	48
Immobilisations corporelles	4
Autres immobilisations incorporelles	63
Avoir sur la prévoyance professionnelle	15
Autres actifs courants et non courants	48
Passifs d'impôt différé	(11)
Passifs financiers	(20)
Autres passifs courants et non courants	(114)
Actifs et passifs identifiés	228
Goodwill	192
Coûts d'acquisition	420
Liquidités acquises	(16)
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	(108)
Paiement différé du prix de l'acquisition	(8)
Total dépenses	288

Le montant brut des créances clients acquises s'élève à CHF 47 millions. A la date de la reprise, il était prévu que CHF 7 millions de ce montant ne soient pas recouvrables. Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. En relation avec la reprise de PubliGroupe, des coûts de transaction de CHF 1 million ont été comptabilisés comme autres charges d'exploitation. Dans les comptes consolidés de Swisscom au 31 décembre 2014, un chiffre d'affaires net de CHF 41 millions et un bénéfice de CHF 6 millions ont en outre été générés depuis la reprise de PubliGroupe le 5 septembre 2014. Si PubliGroupe avait été incluse dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2014, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 753 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 712 millions.

Regroupements d'entreprises en 2013

En 2013, des paiements d'un montant total de CHF 60 millions ont été effectués au titre de l'acquisition de sociétés du groupe. Sur cette somme, CHF 3 millions concernent des paiements différés de regroupements d'entreprises des exercices précédents et CHF 57 millions des sociétés acquises en 2013. Les sociétés acquises en 2013 sont considérées comme des regroupements d'entreprises non significatifs et sont donc présentées sous forme agrégée.

En février 2013, Hospitality Services a repris les activités opérationnelles de Deuromedia, un fournisseur de solutions d'info-divertissement basées sur IP pour le marché hôtelier.

Fin mars 2013, Datasport SA a acquis toutes les parts d'Abavent GmbH, un prestataire d'événements sportifs allemand.

En avril 2013, Swisscom IT Services a repris la plate-forme métier d'Entris Banking et a en outre acquis toutes les parts d'Entris Integrator AG. La plateforme métier d'Entris Integrator permet aux banques de traiter leurs opérations bancaires, notamment des opérations de paiement, des opérations de crédit et des opérations sur titres ou encore des opérations d'e-banking. La société acquise a été rebaptisée Swisscom Banking Provider SA après sa reprise. En outre, Swisscom IT Services SA a repris en juin 2013 toutes les parts d'Entris Operations SA. Entris Operation SA gère en premier lieu le trafic des paiements et les opérations sur titres de quelque 50 banques. Après sa reprise, Entris Operations SA a été regroupée avec Swisscom Banking Provider SA.

En avril 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans CT Cinetrade AG (Cinetrade) de 49% à 75%. Cinetrade offre des services de télévision, télévision payante (Pay-TV), la transmission des événements sportifs et la Video on Demand. Cinetrade gère en outre l'une des principales chaînes de cinéma en Suisse.

En décembre, Swisscom Suisse a acquis une participation de 67% dans DL – Groupe GMG SA, qui fournit des services de Managed Unified Communication & Collaboration basés sur IP.

La ventilation des coûts d'acquisition sur les actifs nets se décompose comme suit:

En millions CHF	2013
Liquidités	55
Immobilisations corporelles	32
Autres immobilisations incorporelles	66
Autres actifs courants et non courants	43
Passifs d'impôt différé	(15)
Autres passifs courants et non courants	(84)
Actifs et passifs identifiés	97
Actif net identifié attribuable aux actionnaires minoritaires	(19)
Goodwill	159
Coûts d'acquisition	237
Liquidités acquises	(55)
Parts dans des sociétés associées. Voir note 25.	(105)
Options résultant des regroupements d'entreprises. Voir note 33.	(20)
Dépenses des regroupements d'entreprises de l'année courante	57
Dépenses des regroupements d'entreprises des exercices précédents	3
Total dépenses des regroupements d'entreprises	60

Les raisons essentielles du goodwill résident dans les synergies et les parts de marché supplémentaires attendues ainsi que dans les collaborateurs qualifiés. Dans les états financiers consolidés 2013, ces regroupements d'entreprises ont généré un chiffre d'affaires net de CHF 172 millions et un bénéfice de CHF 17 millions. Si les sociétés acquises en 2013 avaient été incluses dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2013, il en aurait résulté un chiffre d'affaires net pro forma consolidé de CHF 11 529 millions et un bénéfice net pro forma consolidé de CHF 1 700 millions.

6 Secteurs opérationnels

La détermination des secteurs devant faire l'objet d'un rapport repose sur l'approche de gestion (management approach). Selon cette approche, les informations sectorielles externes suivent la structure organisationnelle et de gestion interne du groupe ainsi que l'établissement des rapports financiers internes à l'attention du principal décideur opérationnel (chief operating decision maker). Les informations sectorielles présentées correspondent au système de rapport interne. La présentation se décompose en secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes entreprises», «Wholesale» et «Réseau & Informatique» – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels». «Group Headquarters», qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément.

Les divisions opérationnelles de Swisscom Suisse sont présentées comme des secteurs séparés. Les fonctions de support «Finances», «Ressources humaines» et «Stratégie» de Swisscom Suisse sont regroupées avec la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Aucun coût de réseau propre n'est facturé pour la conduite financière des secteurs. Les résultats des secteurs «Clients privés», «Petites et moyennes entreprises», «Grandes entreprises» ainsi que «Wholesale» correspondent par conséquent à une marge de couverture avant frais de réseau. Les frais de réseau sont planifiés, surveillés et contrôlés par la division opérationnelle «Réseau & Informatique». Cette dernière est gérée comme un centre de coûts (cost center). Les informations sectorielles ne créditent pas de chiffre d'affaires au secteur «Réseau & Informatique». Le résultat du secteur «Réseau & Informatique» se compose donc des charges d'exploitation et des dépréciations diminuées des propres prestations activées et autres produits. Le montant total du résultat de la division Swisscom Suisse correspond au résultat opérationnel (EBIT) de Swisscom Suisse. Fastweb compte parmi les plus importants opérateurs de téléphonie fixe et est le premier prestataire de services IP en Italie. Il est présenté en tant que secteur séparé dans les états financiers consolidés. Les «Autres secteurs opérationnels» comprennent principalement les secteurs opérationnels Swisscom IT Services, Swisscom Immeubles et le secteur Participations. Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, regroupe principalement les divisions du groupe Swisscom, Swisscom Re AG ainsi que la société d'occupation Worklink AG.

Les prestations proposées par les différents secteurs opérationnels sont décrites dans la note 3.16. Le résultat des secteurs «Fastweb» et «Autres secteurs opérationnels» correspond au résultat d'exploitation (EBIT) de ces entités. Il comprend le chiffre d'affaires net avec les clients externes et d'autres secteurs diminué des charges sectorielles et des amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles. Les charges sectorielles englobent les achats de biens et services, les frais de personnel et les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et autres produits. Les charges sectorielles incluent au titre de charges de prévoyance les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2014, la colonne «Elimination» ne contient aucune charge au titre de rapprochement avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (CHF 17 millions lors de l'exercice précédent).

«Group Headquarters» ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur «Réseau & Informatique» ne facture pas de frais de réseau à d'autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. La facturation de prestations ou de cessions d'actifs entre les différents secteurs peut se traduire par des profits et pertes latents. Ces derniers sont éliminés et figurent dans la colonne «Elimination» des informations sectorielles. Les investissements sectoriels contiennent les entrées d'immobilisations corporelles et d'autres immobilisations incorporelles.

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom se présentent comme suit:

2014, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 571	2 043	1 088	1	–	11 703
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	4	801	1	(866)	–
Chiffre d'affaires net	8 631	2 047	1 889	2	(866)	11 703
Résultat sectoriel	2 403	(119)	186	(126)	(22)	2 322
Produits financiers et charges financières, nets						(260)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						26
Résultat avant impôts sur le résultat						2 088
Charge d'impôt sur le résultat						(382)
Bénéfice net						1 706
Sociétés associées	68	47	56	–	–	171
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	80	–	–	80
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 571	682	236	–	(29)	2 460
Amortissements et dépréciations	1 173	744	175	5	(6)	2 091
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(2)	–	51	–	–	49
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	26	–	–	–	–	26

Les informations sectorielles 2014 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2014, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 168	1 139	1 694	570	–	–	8 571
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	158	20	94	359	–	(571)	60
Chiffre d'affaires net	5 326	1 159	1 788	929	–	(571)	8 631
Résultat sectoriel	2 823	850	832	381	(2 483)	–	2 403
Sociétés associées	3	–	–	64	1	–	68
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	172	25	83	–	1 291	–	1 571
Amortissements et dépréciations	128	6	68	–	971	–	1 173
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(1)	–	–	–	(1)	–	(2)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	2	–	–	24	–	–	26

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 389	2 013	1 032	–	–	11 434
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	60	5	787	1	(853)	–
Chiffre d'affaires net	8 449	2 018	1 819	1	(853)	11 434
Résultat sectoriel	2 443	(120)	108	(135)	(38)	2 258
Produits financiers et charges financières, nets						(259)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées						30
Résultat avant impôts sur le résultat						2 029
Charge d'impôt sur le résultat						(334)
Bénéfice net						1 695
Sociétés associées	93	49	11	–	–	153
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	13	–	–	13
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1 516	695	244	–	(10)	2 445
Amortissements et dépréciations	1 104	740	195	8	(3)	2 044
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	(10)	–	13	–	–	3
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	30	–	–	–	–	30

Les informations sectorielles 2013 de Swisscom Suisse se présentent comme suit:

2013, en millions CHF	Clients privés	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises	Wholesale	Réseau & IT	Elimination	Total Swisscom Suisse
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	4 985	1 128	1 688	588	–	–	8 389
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	160	23	99	378	–	(600)	60
Chiffre d'affaires net	5 145	1 151	1 787	966	–	(600)	8 449
Résultat sectoriel	2 790	859	832	384	(2 423)	1	2 443
Sociétés associées	29	–	–	63	1	–	93
Investissements dans des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	199	17	92	–	1 208	–	1 516
Amortissements et dépréciations	108	5	75	–	917	(1)	1 104
Bénéfice (perte) résultant de la cession d'immobilisations, net	–	–	(1)	–	(9)	–	(10)
Quote-part du bénéfice des sociétés associées	9	–	–	21	–	–	30

Informations relatives aux secteurs géographiques

Swisscom est active principalement en Suisse, où elle propose une gamme complète de services de télécommunication. A l'étranger, les activités sont principalement exercées par Fastweb et Swisscom Hospitality Services. Fastweb commercialise avant tout des services dans le domaine du réseau fixe et des produits basés sur IP en Italie. Swisscom Hospitality Services est l'un des plus importants fournisseurs de services à haut débit et Internet destinés aux clients d'hôtels sur pratiquement tout le continent européen, aux Etats-Unis et en Asie. Le chiffre d'affaires net ainsi que les actifs sont ventilés par région. Ils sont attribués au siège des sociétés du groupe concernées.

En millions CHF	2014		2013	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	9 586	13 423	9 358	12 726
Italie	2 048	3 281	2 020	3 414
Autres pays d'Europe	55	151	48	87
Autres pays hors Europe	14	–	8	1
Non attribué	–	651	–	472
Total	11 703	17 506	11 434	16 700

Informations sur les produits et services

En millions CHF	2014	2013
Réseau mobile contrats simples	2 852	2 874
Réseau fixe contrats simples	3 832	4 027
Contrats combinés	1 938	1 576
Autres	3 080	2 956
Non attribué	1	1
Chiffre d'affaires net total	11 703	11 434

160

Les produits et services proposés par les différents secteurs opérationnels sont décrits dans la note 3.16.

Clients importants

Swisscom compte de très nombreux clients. En 2013 comme en 2014, elle n'a généré avec aucun client plus de 10% du chiffre d'affaires sectoriel.

7 Chiffre d'affaires net

En millions CHF	2014	2013
Chiffre d'affaires net provenant de la fourniture de services	10 874	10 556
Chiffre d'affaires net résultant de la vente de marchandises	828	875
Chiffre d'affaires net provenant de la mise à disposition d'immobilisations incorporelles à des fins d'usage	1	3
Chiffre d'affaires net total	11 703	11 434

De plus amples informations relatives aux activités de Swisscom sont présentées dans les notes 3.16 et 6.

8 Achats de biens et services

En millions CHF	2014	2013
Marchandises et matières consommées	42	24
Services acquis	503	502
Terminaux de clients et marchandises	1 103	1 022
Frais de communications nationales	176	180
Frais de communications internationales	246	265
Frais de communications des filiales étrangères	299	345
Total des achats de biens et services	2 369	2 338

9 Charges de personnel

En millions CHF	2014	2013
Charges salariales	2 194	2 132
Charges sociales	232	224
Charges pour régimes à prestations définies. Voir note 10.	244	258
Charges pour régimes à cotisations définies. Voir note 10.	10	11
Charges pour paiements fondés sur des actions. Voir note 11.	5	6
Charges salariales concernant les participants à la société d'occupation Worklink	5	2
Charges de réduction de postes	(1)	6
Autres charges de personnel	62	67
Total des charges de personnel	2 751	2 706

Programmes de réduction de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. Selon le plan social décidé, l'âge et l'ancienneté, certains collaborateurs touchés par les réductions de postes peuvent être transférés à la société d'occupation Worklink AG. Celle-ci place les participants auprès de tiers pour des interventions temporaires (pour de plus amples informations, voir la note 28).

10 Prévoyance professionnelle

Régimes à prestations définies

Swisscom gère pour ses collaborateurs différents régimes de retraite en Suisse et en Italie. En 2014, les charges liées aux régimes à prestations définies se sont élevées à CHF 268 millions (CHF 295 millions pour l'exercice précédent). Sur ce montant, CHF 244 millions (exercice précédent: CHF 258 millions) ont été comptabilisés dans les charges de personnel et CHF 24 millions (exercice précédent: CHF 37 millions) dans les charges financières.

comPlan

La plupart des collaborateurs de Swisscom en Suisse sont assurés auprès de l'institution autonome de prévoyance de l'employeur comPlan contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Les prestations dépassent le minimum prescrit par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les cotisations ordinaires de l'employeur englobent les cotisations de risque de 3,35% et les cotisations pour les bonifications de 5% à 13% du salaire assuré (selon l'âge) versées sur les avoirs de vieillesse individuels. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du

versement de la rente. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,4% jusqu'à fin 2013. Le taux de conversion a été abaissé à 6,11% à partir de 2014. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse. Le taux d'intérêt crédité sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation de comPlan. L'institution de prévoyance comPlan a la forme juridique d'une fondation. Le Conseil de fondation, formé à parité égale de représentants de l'employeur et du personnel, est responsable de la gestion de la fondation. Ses tâches sont définies par la LPP et par le règlement de la Caisse de pensions. Un découvert temporaire est autorisé selon la LPP. Le Conseil de fondation doit prendre des mesures d'assainissement afin de résorber le découvert dans un délai approprié. Selon la LPP, des cotisations supplémentaires de l'employeur et des membres du personnel peuvent être perçues si le régime de retraite présente un découvert au sens de la LPP. Dans ce cas, le risque est réparti entre l'employeur et les membres du personnel, et l'employeur n'est légalement pas tenu de supporter plus de 50% des cotisations supplémentaires. Le degré de couverture selon la LPP de comPlan s'élevait à 111% au 31 décembre 2014 (106% un an plus tôt). La Commission de placement de comPlan est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. comPlan mandate des prestataires de services financiers indépendants pour la gestion des fonds de prévoyance. La surveillance est soutenue par un contrôleur de placements externe. Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement peut répartir la fortune dans les limites des prescriptions du Conseil de fondation.

Autres régimes de retraite

Les autres régimes de retraite comprennent, outre divers régimes de moindre importance en Suisse, le régime de retraite pour les collaborateurs de Fastweb ainsi que le régime de retraite du groupe PubliGroupe. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures. Ces droits sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des engagements de prévoyance à prestations définies. Les collaborateurs des sociétés du groupe PubliGroupe en Suisse sont assurés auprès de la caisse de retraite de PubliGroupe contre les risques de vieillesse, de décès et d'invalidité. Le montant de la rente versée résulte du taux de conversion qui est appliqué à l'avoir de vieillesse épargné de chaque assuré lors de son départ à la retraite. En cas de retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 6,4%. L'avoir de vieillesse épargné résulte des cotisations de l'employeur et des cotisations des membres du personnel, qui sont versées sur le compte d'épargne individuel de chaque assuré, ainsi que des intérêts crédités sur l'avoir de vieillesse.

Charges de prévoyance

Régimes à prestations définies

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Coût des services rendus au cours de l'exercice	234	6	240	244	7	251
Changements des régimes	–	–	–	–	(3)	(3)
Coût d'administration	3	1	4	3	1	4
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	6	–	6
Total enregistré dans les charges de personnel	237	7	244	253	5	258
Coût financier de l'engagement net	24	–	24	37	–	37
Total enregistré dans les charges financières	24	–	24	37	–	37
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans le compte de profits et pertes	261	7	268	290	5	295

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre une perte actuarielle de CHF 1 161 millions (gains actuariels de CHF 847 millions lors de l'exercice précédent), qui se décompose comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Gains/(pertes) actuariel(le)s de:						
Changement des hypothèses financières	1 536	52	1 588	(384)	(24)	(408)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	(102)	–	(102)	(165)	2	(163)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(315)	(10)	(325)	(272)	(4)	(276)
Total charges (produits) pour régimes à prestations définies enregistrée dans les autres éléments du résultat global	1 119	42	1 161	(821)	(26)	(847)

Régimes à cotisations définies

En 2014, les charges pour régimes à cotisations définies se sont élevées à CHF 10 millions (CHF 11 millions pour l'exercice précédent).

Statut de l'institution de prévoyance

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	9 533	162	9 695	9 823	107	9 930
Coût des services rendus au cours de l'exercice	234	6	240	244	7	251
Coûts financiers des engagements de prévoyance	218	–	218	188	2	190
Cotisations versées par les employés	162	–	162	152	2	154
Prestations de prévoyance payées	(259)	–	(259)	(331)	(6)	(337)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	1 434	52	1 486	(549)	(22)	(571)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	589	589	–	85	85
Changements des régimes	–	–	–	–	(13)	(13)
Prestations au motif de la fin des rapports de travail	–	–	–	6	–	6
Transfert du régime de retraite chez comPlan	84	(84)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	11 406	725	12 131	9 533	162	9 695
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	8 286	116	8 402	7 772	50	7 822
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	194	–	194	151	2	153
Cotisations versées par l'employeur	259	7	266	273	3	276
Cotisations versées par les employés	162	–	162	152	2	154
Prestations de prévoyance payées	(259)	–	(259)	(331)	(4)	(335)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	315	10	325	272	4	276
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	604	604	–	70	70
Changements des régimes	–	–	–	–	(10)	(10)
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(3)	(1)	(4)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	72	(72)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	9 026	664	9 690	8 286	116	8 402
Engagements nets						
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre	2 380	61	2 441	1 247	46	1 293

Les engagements de prévoyance ont évolué comme suit:

En millions CHF	comPlan	Autres régimes	2014	comPlan	Autres régimes	2013
Solde au 1^{er} janvier	1 247	46	1 293	2 051	57	2 108
Charges de prévoyance, nettes	261	7	268	290	5	295
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(259)	(7)	(266)	(273)	(5)	(278)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	(15)	(15)	–	15	15
(Produits) Charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	1 119	42	1 161	(821)	(26)	(847)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	12	(12)	–	–	–	–
Solde au 31 décembre	2 380	61	2 441	1 247	46	1 293

La duration moyenne pondérée des engagements de prévoyance est de 18 ans (exercice précédent: 17 ans).

Attribution de la fortune de prévoyance

comPlan

L'attribution de la fortune de prévoyance aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement de comPlan est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2014			31.12.2013		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	10,0%	5,3%	7,7%	13,0%	10,8%	8,4%	19,2%
Obligations d'entreprises Suisse	8,0%	8,7%	–	8,7%	11,2%	–	11,2%
Obligations d'Etat monde developed markets	11,0%	11,0%	–	11,0%	10,2%	–	10,2%
Obligations d'entreprises monde developed markets	8,0%	7,9%	–	7,9%	1,2%	–	1,2%
Obligations d'Etat monde emerging markets	6,0%	6,6%	–	6,6%	5,5%	–	5,5%
Dette privée	5,0%	–	1,0%	1,0%	–	–	–
Instruments d'emprunt	48,0%	39,5%	8,7%	48,2%	38,9%	8,4%	47,3%
Actions Suisse	5,0%	6,2%	–	6,2%	7,7%	–	7,7%
Actions monde developed markets	12,0%	12,7%	–	12,7%	14,4%	–	14,4%
Actions monde emerging markets	8,0%	8,1%	–	8,1%	6,0%	–	6,0%
Instruments de capitaux propres	25,0%	27,0%	–	27,0%	28,1%	–	28,1%
Immeubles Suisse	11,0%	8,1%	2,3%	10,4%	6,6%	1,0%	7,6%
Immeubles monde	4,0%	4,1%	–	4,1%	3,8%	–	3,8%
Immeubles	15,0%	12,2%	2,3%	14,5%	10,4%	1,0%	11,4%
Commodities	4,0%	1,2%	2,6%	3,8%	3,0%	–	3,0%
Private markets	7,0%	–	5,1%	5,1%	1,3%	3,6%	4,9%
Hedge funds	–	–	–	–	0,7%	–	0,7%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	–	1,4%	1,4%	–	4,6%	4,6%
Liquidités et placements alternatifs	12,0%	1,2%	9,1%	10,3%	5,0%	8,2%	13,2%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	79,9%	20,1%	100,0%	82,4%	17,6%	100,0%

La stratégie de placement a pour objectif de réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et de générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en plusieurs catégories de placements, marchés, monnaies, secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La duration des taux d'intérêts des placements portant intérêt est de 5,71 ans (exercice précédent: 4,74 ans) avec une notation moyenne de A. Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de sorte

que les quotes-parts prescrites peuvent être réalisées. Les placements non cotés et par conséquent plutôt illiquides représentent une part de 20% de la fortune globale. Sur la base de cette stratégie, comPlan compte sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 16,0% (base: exercice 2015).

Autres régimes de retraite

L'attribution de la fortune de prévoyance des autres régimes de retraite aux différentes catégories de placement et à la stratégie de placement est présentée ci-dessous:

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2014			31.12.2013		
		Cotés	Pas cotés	Total	Cotés	Pas cotés	Total
Suisse	21,0%	16,8%	–	16,8%	6,7%	–	6,7%
A l'étranger	18,0%	13,7%	–	13,7%	–	–	–
Instruments d'emprunt	39,0%	30,5%	–	30,5%	6,7%	–	6,7%
Suisse	16,5%	22,9%	–	22,9%	20,9%	–	20,9%
A l'étranger	8,0%	9,4%	–	9,4%	–	–	–
Instruments de capitaux propres	24,5%	32,3%	–	32,3%	20,9%	–	20,9%
Suisse	26,0%	14,1%	11,5%	25,6%	5,1%	–	5,1%
Immeubles	26,0%	14,1%	11,5%	25,6%	5,1%	–	5,1%
Private markets	3,5%	–	2,8%	2,8%	–	–	–
Liquidités et autres immobilisations	7,0%	–	8,8%	8,8%	–	67,3%	67,3%
Liquidités et placements alternatifs	10,5%	–	11,6%	11,6%	–	67,3%	67,3%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	76,9%	23,1%	100,0%	32,7%	67,3%	100,0%

La stratégie de placement a pour objectif de réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et de générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en plusieurs catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs.

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2014, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 7 millions (CHF 6 millions un an plus tôt). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2014 à CHF 519 millions (CHF 429 millions lors de l'exercice précédent). Swisscom prévoit d'effectuer en 2015 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations ordinaires de l'employeur d'un montant de CHF 239 millions (sans les paiements au titre des retraites anticipées et des modifications apportées au régime).

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2014		2013	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	1,13%	1,31%	2,30%	2,85%
Evolution des salaires	1,75%	1,81%	2,24%	2,19%
Augmentations de rentes	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%
Intérêts comptes d'épargne	1,13%	1,13%	2,30%	2,30%
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	21,39	21,39	21,29	21,29
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	23,86	23,86	23,76	23,76

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellés en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à une valeur moyenne historique à long terme, spécifique à Swisscom. L'augmentation de rentes reflète le potentiel de la fondation comPlan compte tenu des hypothèses établies pour pouvoir verser à l'avenir des augmentations de rentes. La rémunération des montants

d'épargne est assimilée au taux d'actualisation. Depuis 2012, Swisscom applique les tables générationnelles LPP 2010 concernant l'hypothèse relative à l'espérance de vie.

Analyse de sensibilité comPlan

En millions CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (Variation +/- 0,5%)	(855)	990	(37)	45
Evolution des salaires (Variation +/- 0,5%)	78	(73)	8	(7)
Augmentations de rentes (Variation +0,5%/-0,1%)	749	(141)	27	(5)
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/- 0,5%)	117	(106)	8	(7)
Espérance de vie à 65 ans (Variation +/- 1 année)	156	(158)	4	(4)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'un an, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification des engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il a été procédé à une adaptation de -0,1% en raison de l'impossibilité de procéder à une réduction des prestations de rentes.

11 Rémunération en actions

En millions CHF	2014	2013
Rémunération en actions Management Incentive Plan	3	2
Autres rémunérations en actions	2	4
Total des charges pour rémunération en actions	5	6

Management Incentive Plan

Le Management Incentive Plan d'actionnariat est destiné aux membres de la Direction du groupe et aux membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux autres membres du Management. Les membres du Conseil d'administration perçoivent une partie de leur honoraire sous forme d'actions Swisscom. La part variable liée au résultat des membres de la Direction du groupe est versée pour 25% sous forme d'actions Swisscom. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. L'attribution des actions a lieu à la valeur fiscale. Le montant de la part liée au résultat et le nombre d'actions sont toujours déterminés l'année suivante, après finalisation des états financiers. Les actions attribuées aux membres de la Direction du groupe se fondent ainsi sur la part variable liée au résultat de l'exercice précédent. La valeur fiscale s'élève à CHF 449 par action (CHF 371 l'année précédente). Les actions sont soumises à une période de blocage de trois ans. Aussitôt remises, elles sont considérées comme un avantage acquis (vesting). En 2014, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2014	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 374	535	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	1 599	535	0,9
Autres membres du Management	1 760	535	0,9
Total 2014	4 733	535	2,5

¹ Attribution pour l'exercice 2013.

En 2013, la répartition et les charges liées à la rémunération en actions en faveur du Conseil d'administration et de la Direction du groupe se présentent de la manière suivante:

Année d'attribution 2013	Nombre d'actions attribuées	Prix du marché en CHF	Charges en millions de CHF
Membres du Conseil d'administration	1 667	442	0,7
Membres de la Direction du groupe ¹	2 707	442	1,2
Total 2013	4 374	442	1,9

¹ Attribution pour l'exercice 2012.

Autres rémunérations en actions

Des primes en actions peuvent être attribuées en cours d'exercice en reconnaissance d'une prestation exceptionnelle pour 10% au plus des collaborateurs. En 2014, 4 520 actions d'une valeur de marché de CHF 535 par action ont été remises gratuitement. Une charge totale de CHF 2 millions a été comptabilisée à ce titre. L'exercice précédent, 10 270 actions d'une valeur de marché de CHF 442 ont été remises à titre gratuit pour des prestations exceptionnelles. Une charge de CHF 4 millions a été comptabilisée à ce titre.

12 Autres charges d'exploitation

En millions CHF	2014	2013
Charges de loyer	346	334
Charges d'entretien	322	312
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles	11	13
Charges d'énergie	83	102
Charges informatiques	239	221
Charges de publicité et de vente	221	215
Commissions versées aux revendeurs	349	364
Charges de conseil et collaborateurs externes	199	201
Corrections de valeur sur créances	87	83
Charges administratives	145	161
Autres charges d'exploitation	538	470
Total des autres charges d'exploitation	2 540	2 476

13 Propres prestations activées et autres produits

En millions CHF	2014	2013
Propres prestations activées	267	256
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles. Voir note 22.	60	16
Produit résultant de la société d'occupation Worklink (location de services)	6	4
Autres produits	37	112
Total des propres prestations activées et des autres produits	370	388

Les propres prestations activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

14 Produits financiers et charges financières

En millions CHF	2014	2013
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	8
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	–	30
Coûts d'emprunt activés	12	15
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes. Voir note 5.	82	–
Ajustement des provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 28.	–	21
Gains de change	1	5
Autres produits financiers	7	2
Total des produits financiers	112	81
Charges d'intérêts des passifs financiers	(228)	(259)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(46)	–
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle. Voir note 10.	(24)	(37)
Ajustements de la valeur actuelle de provisions	(16)	(15)
Charges résultant de remboursements en avance des passifs financiers	(41)	–
Autres charges financières	(17)	(29)
Total des charges financières	(372)	(340)
Produits financiers et charges financières, nets	(260)	(259)

Les charges d'intérêts nettes des actifs financiers et des passifs financiers se décomposent comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Produits d'intérêts sur liquidités	1	1
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	9	7
Produits d'intérêts des actifs financiers	10	8
Charges d'intérêts sur prêts bancaires, emprunts obligataires et placements privés	(189)	(214)
Charges d'intérêts sur passifs résultant de contrats de location-financement	(36)	(41)
Charges d'intérêts sur autres passifs financiers	(3)	(4)
Charges d'intérêts des passifs financiers	(228)	(259)
Total charges d'intérêts nettes des actifs et des passifs financiers	(218)	(251)

15 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En millions CHF	2014	2013
Charge d'impôt exigible	373	322
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	5	(20)
Charge d'impôt différé	4	32
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de profits et pertes	382	334
Dont Suisse	412	354
Dont à l'étranger	(30)	(20)

Les autres éléments du résultat global comprennent en outre des impôts sur le résultat d'un montant positif de CHF 254 millions (exercice précédent: charge de CHF 184 millions), qui se décomposent comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	15	(14)
Gains (pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	242	(169)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	(2)	–
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	(1)	(1)
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	254	(184)

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 20,9% (exercice précédent: 20,6%). L'augmentation du taux d'imposition sur le résultat applicable est une conséquence des barèmes fiscaux plus élevés dans différents cantons suisses.

En millions CHF	2014	2013
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	2 206	2 149
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	(118)	(120)
Résultat avant impôts sur le résultat	2 088	2 029
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,9%	20,6%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	436	418
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet de la part au résultat de sociétés associées	(5)	(6)
Effet de changements du taux d'imposition sur des impôts différés	(21)	(2)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	(2)	(7)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	(10)	(12)
Effet de la non activation de reports de pertes fiscales	9	9
Effet de l'activation et de la facturation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	(2)	(47)
Effet de la décomptabilisation d'actifs d'impôt différé	–	4
Effet de dépréciation du goodwill	–	5
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(16)	(20)
Effet de produits exonérés d'impôts et de dépenses fiscalement non déductibles	(12)	8
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	5	(16)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	382	334
Taux effectif d'imposition sur le résultat	18,3%	16,5%

Suite à des fusions de sociétés du groupe, Swisscom a fait valoir en 2013 des reports de pertes fiscales encore non activés. L'effet positif sur la charge d'impôt sur le résultat s'est élevé en 2013 à CHF 21 millions.

Actifs et passifs d'impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible ont évolué comme suit:

En millions CHF	2014	2013
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	162	134
Enregistrés dans le compte de profits et pertes	378	302
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	1	3
Paiements des impôts sur le résultat en Suisse	(377)	(307)
Paiements des impôts sur le résultat à l'étranger	(9)	29
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	–	1
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	155	162
Dont actifs d'impôt exigible	(17)	(22)
Dont passifs d'impôt exigible	172	184
Dont Suisse	159	168
Dont à l'étranger	(4)	(6)

Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat différés comptabilisés dans l'état de la situation financière se présentent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2014			31.12.2013		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	47	(467)	(420)	41	(342)	(301)
Immobilisations incorporelles	–	(341)	(341)	–	(364)	(364)
Provisions	79	(4)	75	24	(14)	10
Engagements de prévoyance professionnelle	509	–	509	268	–	268
Reportes de pertes fiscales	216	–	216	203	–	203
Autres	97	(76)	21	83	(76)	7
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	948	(888)	60	619	(796)	(177)
Dont actifs d'impôt différé			417			279
Dont passifs d'impôt différé			(357)			(456)
Dont Suisse			(91)			(328)
Dont à l'étranger			151			151

En 2014, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2013	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consolidation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2014
Immobilisations corporelles	(301)	(119)	–	–	–	(420)
Immobilisations incorporelles	(364)	35	–	(12)	–	(341)
Provisions	10	65	–	–	–	75
Engagements de prévoyance professionnelle	268	–	242	(1)	–	509
Reportes de pertes fiscales	203	16	–	–	(3)	216
Autres	7	(1)	13	2	–	21
Total	(177)	(4)	255	(11)	(3)	60

En 2013, les actifs et les passifs d'impôt différé ont évolué comme suit:

En millions CHF	Solde 31.12.2012	Enregistrés dans le compte de profits et pertes	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Modification du périmètre de consoli- dation	Conversion de monnaies étrangères	Solde 31.12.2013
Immobilisations corporelles	(243)	(57)	–	(4)	3	(301)
Immobilisations incorporelles	(380)	32	–	(13)	(3)	(364)
Provisions	41	(31)	–	–	–	10
Engagements de prévoyance professionnelle	419	16	(169)	2	–	268
Reports de pertes fiscales	165	36	–	–	2	203
Autres	47	(28)	(12)	–	–	7
Total	49	(32)	(181)	(15)	2	(177)

Des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales non utilisés et pour des différences temporelles déductibles sont inscrits à l'actif lorsqu'il s'avère probable qu'ils seront compensés avec des bénéfices imposables à venir ou des différences temporelles existantes. En raison de la possibilité de compenser, dans un proche avenir, des reports de pertes fiscales avec des bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé pour des reports de pertes fiscales et pour d'autres différences temporelles d'un montant total de CHF 950 millions (CHF 619 millions l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif de diverses filiales au 31 décembre 2014. Sur ce montant, des reports de pertes fiscales et d'autres différences temporelles équivalant à CHF 237 millions (CHF 247 millions un an plus tôt) ont été inscrits à l'actif de filiales qui ont affiché des pertes en 2013 ou 2014. Sur la base des plans d'affaires approuvés de ces filiales, Swisscom considère comme probable de pouvoir compenser dans un proche avenir les reports en avant de pertes fiscales et les différences temporelles avec des bénéfices imposables.

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Echéance dans un délai d'1 an	1	1
Echéance dans un délai de 1 à 2 ans	2	1
Echéance dans un délai de 2 à 3 ans	2	–
Echéance dans un délai de 3 à 4 ans	8	–
Echéance dans un délai de 4 à 5 ans	14	8
Echéance dans un délai de 5 à 6 ans	29	8
Echéance dans un délai de 6 à 7 ans	23	23
Echéance illimitée	115	134
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	194	175
Dont Suisse	62	23
Dont à l'étranger	132	152

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2014 (exercice précédent: CHF 6 millions). Les différences temporelles de filiales et sociétés associées pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2014 s'élèvent à CHF 779 millions (CHF 1 264 millions pour l'exercice précédent).

16 Bénéfice par action

Pour déterminer le bénéfice non dilué par action, on divise la part du bénéfice net revenant aux actionnaires de Swisscom SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, hors actions propres.

En millions CHF ou selon indication	2014	2013
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 694	1 685
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 267	51 800 666
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	32,70	32,53

Swisscom ne détient ni option sur action ni droit de souscription entraînant une dilution du bénéfice par action.

17 Liquidités

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Espèces et dépôts à vue	302	723
Total des liquidités	302	723

En 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent, Swisscom n'a placé aucun avoir à terme.

18 Clients et autres débiteurs

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires facturé	2 413	2 321
Chiffre d'affaires non facturé	236	206
Corrections de valeur	(195)	(164)
Total des créances clients, net	2 454	2 363
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	60	91
Créances résultant d'activités d'encaissement	26	26
Créances résultant de contrats de construction	33	30
Autres créances	28	22
Corrections de valeur	(15)	(16)
Total des autres débiteurs, net	132	153
Total clients et autres débiteurs	2 586	2 516

Toutes les créances clients et autres débiteurs sont exigibles dans un délai d'une année. Les créances clients font l'objet d'une gestion des risques active axée sur l'évaluation des risques de pays, sur le contrôle permanent des risques de crédit et sur la surveillance des créances. En raison du nombre élevé de clients, le cumul des risques est limité pour Swisscom. Le risque est surveillé pour chaque pays.

La ventilation géographique des créances clients est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Suisse	1 759	1 701
Italie	854	809
Autres pays	36	17
Chiffre d'affaires total facturé et non facturé	2 649	2 527
Suisse	(51)	(45)
Italie	(140)	(118)
Autres pays	(4)	(1)
Total des corrections de valeur	(195)	(164)
Total des créances clients, net	2 454	2 363

Analyse des échéances et corrections de valeur

Les échéances des créances clients et autres débiteurs et des corrections de valeur correspondantes sont les suivantes:

En millions CHF	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur brute	Correction de valeur	Valeur brute	Correction de valeur
Non échues	1 858	(8)	1 733	(8)
Echues jusqu'à 3 mois	421	(6)	400	(6)
Echues 4 à 6 mois	78	(6)	80	(4)
Echues 7 à 12 mois	93	(31)	92	(15)
Echues plus de 1 an	199	(144)	222	(131)
Total	2 649	(195)	2 527	(164)

Les corrections de valeur sur les créances clients et autres débiteurs ont évolué comme suit:

En millions CHF	Créances clients	Autres créances
Solde au 31 décembre 2012	209	15
Constitution de corrections de valeur	88	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(131)	–
Reprise de corrections de valeur	(5)	–
Conversion de monnaies étrangères	3	–
Solde au 31 décembre 2013	164	16
Constitution de corrections de valeur	93	1
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(60)	–
Reprise de corrections de valeur	(6)	(2)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	7	–
Conversion de monnaies étrangères	(3)	–
Solde au 31 décembre 2014	195	15

Contrats de construction

Les données concernant les contrats de construction non terminés à la clôture de l'exercice sont présentées ci-après:

En millions CHF	2014	2013
Coûts des projets en cours	104	108
Profits comptabilisés nets de pertes	6	3
Coûts de contrats y compris quotes-parts des bénéfices et pertes, nets	110	111
Moins demandes d'acomptes	(79)	(84)
Total des actifs nets résultant de contrats de construction	31	27
Dont créances résultant de contrats de construction	33	29
Dont passifs résultant de contrats de construction	(2)	(2)
Acomptes reçus	72	61

Un chiffre d'affaires net de CHF 293 millions pour 2014 (exercice précédent: CHF 295 millions) résultant de contrats de construction a été enregistré.

19 Autres actifs financiers

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés	Total
Solde au 31 décembre 2012	173	41	23	237
Acquisitions	161	4	–	165
Cessions	(25)	(3)	(20)	(48)
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	3	3
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	–	1	–	1
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	(4)	(1)	–	(5)
Solde au 31 décembre 2013	305	42	6	353
Acquisitions	24	8	–	32
Cessions	(159)	(15)	–	(174)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	24	18	–	42
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	–	–	5	5
Conversion de monnaies étrangères enregistrée dans le compte de profits et pertes	15	–	–	15
Solde au 31 décembre 2014	209	53	11	273
Dont autres actifs financiers courants	20	9	11	40
Dont autres actifs financiers non courants	189	44	–	233

Prêts et créances

Au 31 décembre 2014, les avoirs à terme se montaient à CHF 11 millions (CHF 156 millions un an plus tôt). Au 31 décembre 2014, il n'a pas été possible de disposer librement d'actifs financiers d'un montant de CHF 149 millions. Ces actifs servent à couvrir des prêts bancaires.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente englobent principalement des placements dans des instruments de capitaux propres. Les actions non cotées en Bourse sont en général comptabilisées au coût, car leur juste valeur ne peut pas être définie de façon fiable. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des placements en actions enregistrés au coût s'élevait à CHF 30 millions (CHF 21 millions un an auparavant).

Instruments financiers dérivés

Au 31 décembre 2014, des instruments financiers dérivés étaient comptabilisés avec une valeur de marché positive de CHF 11 millions (CHF 6 millions l'exercice précédent). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt (voir note 33).

20 Stocks

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Matières premières et accessoires	6	6
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	141	147
Acomptes versés	5	–
Travaux en cours et produits finis	5	6
Total des stocks, brut	157	159
Corrections de valeur	(8)	(7)
Total des stocks, net	149	152

En 2014, les achats de biens et services comprennent des coûts liés à des stocks d'un montant de CHF 1 145 millions (exercice précédent: CHF 1 046 millions).

21 Autres actifs non financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Charges payées d'avance	164	148
Crédits de TVA	7	14
Acomptes versés	55	29
Autres actifs	26	19
Total des autres actifs non financiers courants	252	210
Charges payées d'avance	10	12
Autres actifs	47	45
Total des autres actifs non financiers non courants	57	57

22 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs non courants détenus en vue de la vente s'élevait à CHF 80 millions (CHF 13 millions un an auparavant). Ce montant comprend des immeubles et des participations dans des sociétés associées provenant de l'unité «Autres secteurs opérationnels» pour une valeur comptable de respectivement CHF 70 millions et CHF 10 millions. Au 31 décembre 2013, les actifs non courants détenus en vue de la vente comprenaient uniquement des immeubles de l'unité «Autres secteurs opérationnels». Dans le cadre de la reprise de Publi-Groupe, un immeuble et des participations dans des sociétés associées ont été acquis, lesquels devront être vendus dans les douze prochains mois. Les sociétés associées concernent diverses participations dans le secteur des médias en Suisse. Dans le bilan provisoire de reprise de Publi-Groupe, les justes valeurs s'élèvent à CHF 137 millions pour l'immeuble et les participations associées. Des participations associées de CHF 57 millions ont été vendues jusqu'à fin 2014 (pour de plus amples informations, voir la note 5). En 2014, des immeubles et des participations dans des sociétés associées ont été vendus pour un prix d'achat de CHF 205 millions (exercice précédent: CHF 5 millions). Le bénéfice de CHF 33 millions (exercice précédent: CHF 4 millions) dégagé par ces opérations a été comptabilisé comme autre produit dans le compte de profits et pertes.

23 Immobilisations corporelles

En millions CHF	Terrains et constructions	Installations techniques	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2012	2 872	24 572	3 320	649	31 413
Acquisitions	11	1 318	219	379	1 927
Cessions	(26)	(816)	(288)	–	(1 130)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	2	–	30	–	32
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	(32)	13	–	(19)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(39)	–	–	–	(39)
Autres reclassements	12	135	109	(257)	(1)
Conversion de monnaies étrangères	–	58	–	–	58
Solde au 31 décembre 2013	2 832	25 235	3 403	771	32 241
Acquisitions	9	1 453	237	290	1 989
Cessions	(68)	(656)	(225)	–	(949)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	2	–	2	–	4
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	–	123	34	–	157
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(102)	–	–	–	(102)
Autres reclassements	114	175	170	(471)	(12)
Conversion de monnaies étrangères	(2)	(82)	–	–	(84)
Solde au 31 décembre 2014	2 785	26 248	3 621	590	33 244
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2012	2 046	18 521	2 297	–	22 864
Amortissements	29	1 047	263	–	1 339
Cessions	(21)	(815)	(281)	–	(1 117)
Reclassements des actifs non courants détenus en vue de la vente	(26)	–	–	–	(26)
Conversion de monnaies étrangères	–	25	–	–	25
Solde au 31 décembre 2013	2 028	18 778	2 279	–	23 085
Amortissements	31	1 072	287	–	1 390
Cessions	(41)	(656)	(212)	–	(909)
Autres reclassements	1	(1)	(2)	–	(2)
Conversion de monnaies étrangères	–	(40)	–	–	(40)
Solde au 31 décembre 2014	2 019	19 153	2 352	–	23 524
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	766	7 095	1 269	590	9 720
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	804	6 457	1 124	771	9 156
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	826	6 051	1 023	649	8 549

En 2014, des coûts d'emprunt à hauteur de CHF 12 millions (CHF 15 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits à l'actif. Le taux d'intérêt moyen utilisé pour la comptabilisation des coûts d'emprunt s'est élevé à 2,2% (exercice précédent: 2,5%). Au 31 décembre 2014, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles sous forme de location-financement s'élevait à CHF 438 millions (exercice précédent: CHF 524 millions). Pour de plus amples informations concernant les frais de démantèlement et de remise en état, voir la note 28.

24 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En millions CHF	Goodwill	Logiciels de fabrication propre	Logiciels achetés	Relation avec la clientèle	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition							
Solde au 31 décembre 2012	6 210	1 218	1 693	1 089	266	978	11 454
Acquisitions	–	127	196	–	–	220	543
Cessions	–	(349)	(143)	(21)	–	(55)	(568)
Reclassements	–	137	52	–	–	(188)	1
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	159	2	–	51	7	6	225
Conversion de monnaies étrangères	38	2	15	18	5	1	79
Solde au 31 décembre 2013	6 407	1 137	1 813	1 137	278	962	11 734
Acquisitions	–	156	195	–	–	156	507
Cessions	(9)	(80)	(68)	(3)	–	(30)	(190)
Reclassements	–	97	58	–	–	(143)	12
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	192	1	4	21	–	44	262
Conversion de monnaies étrangères	(46)	(4)	(22)	(22)	(6)	(3)	(103)
Solde au 31 décembre 2014	6 544	1 307	1 980	1 133	272	986	12 222
Cumul des amortissements et des dépréciations							
Solde au 31 décembre 2012	1 548	838	1 243	697	148	197	4 671
Amortissements	–	202	230	130	28	88	678
Dépréciations	23	1	1	–	–	2	27
Cessions	–	(347)	(142)	(21)	–	(49)	(559)
Conversion de monnaies étrangères	27	2	11	11	3	1	55
Solde au 31 décembre 2013	1 598	696	1 343	817	179	239	4 872
Amortissements	–	223	239	109	27	102	700
Dépréciations	–	–	1	–	–	–	1
Cessions	(9)	(79)	(68)	(3)	–	(29)	(188)
Reclassements	–	–	–	–	–	2	2
Conversion de monnaies étrangères	(32)	(2)	(16)	(18)	(3)	(2)	(73)
Solde au 31 décembre 2014	1 557	838	1 499	905	203	312	5 314
Valeur comptable nette							
Valeur comptable nette, 31 décembre 2014	4 987	469	481	228	69	674	6 908
Valeur comptable nette, 31 décembre 2013	4 809	441	470	320	99	723	6 862
Valeur comptable nette, 31 décembre 2012	4 662	380	450	392	118	781	6 783

Au 31 décembre 2014, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 128 millions (exercice précédent: CHF 190 millions). A l'exception du poste du goodwill, il n'existe pas d'immobilisations incorporelles comptabilisées avec une durée d'utilité indéterminée. A la même date, le cumul des dépréciations sur le goodwill se montait à CHF 1 557 millions. L'augmentation du goodwill de CHF 192 millions en 2014 résulte de la reprise de PubliGroupe (pour de plus amples informations, voir la note 5). Le goodwill provenant de l'acquisition de sociétés associées figure dans les parts détenues dans lesdites sociétés.

Maintien de la valeur du goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors du regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Clients privés Swisscom Suisse	2 787	2 630
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	656	656
Grandes entreprises Swisscom Suisse	734	734
Fastweb	592	604
Autres unités génératrices de trésorerie	218	185
Goodwill total	4 987	4 809

Des tests de dépréciation du goodwill ont été réalisés au quatrième trimestre 2014, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont en règle générale basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En règle générale, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans. Une période de planification de cinq ans a été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux de croissance correspond aux taux habituels des pays ou des marchés concernés. Les calculs reposent sur les hypothèses suivantes:

Unités génératrices de trésorerie	2014			2013		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	6,51%	5,13%	0%	6,43%	5,09%	0%
Petites et moyennes entreprises Swisscom Suisse	6,54%	5,13%	0%	6,45%	5,09%	0%
Grandes entreprises Swisscom Suisse	6,56%	5,13%	0%	6,46%	5,09%	0%
Fastweb	10,60%	7,70%	1,0%	10,90%	8,00%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	6,6–8,2%	5,1–6,4%	0–1,0%	6,4–11,9%	5,1–9,7%	0–1,5%

Dans le calcul de la valeur d'utilité, le recours à des taux d'actualisation avant et après impôt (CMPC avant et après impôt) conduit au même résultat. Les taux d'actualisation utilisés tiennent compte des risques spéciaux des unités génératrices de trésorerie concernées. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Les bases et les hypothèses des tests de dépréciation de Swisscom Suisse et Fastweb sont présentées ci-après.

Clients privés, Petites et moyennes entreprises et Grandes entreprises Swisscom Suisse

Le test de dépréciation du goodwill porte sur ces unités. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions des flux de trésorerie futurs sont basées sur le plan d'affaires sur trois ans approuvé par la Direction. Comme pour l'exercice précédent, un taux de croissance à long terme de zéro a été extrapolé pour les flux de trésorerie disponibles (free cash flows) dépassant la période de planification détaillée. L'évolution par rapport à l'exercice précédent s'explique par des changements structurels dans le secteur des télécommunications, qui débouchent sur de meilleures perspectives de croissance. La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels ne pourra entraîner

ner un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

Le test de dépréciation de Fastweb a été effectué au quatrième trimestre 2014. La valeur recouvrable a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs se basent sur le plan d'affaires sur cinq ans (de 2015 à 2019) établi par la Direction. Celui-ci tient compte des valeurs basées sur l'expérience et des attentes de la Direction relatives à la future évolution du marché pertinent. Le test de dépréciation repose sur les hypothèses clés suivantes:

Hypothèse	Description
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires pour la période de planification détaillée	Un taux de croissance annuel moyen de 3,3% a été projeté dans le plan d'affaires pour la période de planification détaillée jusqu'à 2019. Lors de l'exercice précédent, un taux de croissance annuel moyen de 4,1% avait été projeté pour la période de planification détaillée de 2014 à 2018.
Marge EBITDA projetée (EBITDA en % du chiffre d'affaires net)	La marge EBITDA projetée pour 2019 s'élève à 41%. Lors de l'exercice précédent, une marge EBITDA de 41% avait aussi été projetée.
Taux d'investissement projeté (investissements en % du chiffre d'affaires net)	Selon les prévisions, le volume des investissements par rapport au chiffre d'affaires net normalisé devrait compter 18%. Lors l'exercice précédente, un taux d'investissement de 17% avait été projeté pour 2018.
Taux d'actualisation après impôt	A l'instar de l'exercice précédent, le taux d'actualisation après impôt s'élève à 7,70% (l'exercice précédent 8,00%), le taux d'actualisation avant impôt à 10,60% (l'exercice précédent 10,90%). Le taux d'actualisation est calculé selon la technique du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il se compose des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat allemandes à 10 ans avec un taux d'intérêt nul a été utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, mais au minimum un taux d'intérêt de 3%. Un supplément de risque a été ajouté pour le risque de pays relatif à l'Italie.
Taux de croissance à long terme	La valeur finale des flux de trésorerie disponibles normalisés a été capitalisée sur la base d'un taux de croissance constant de 1,0%. Le taux de croissance utilisé correspond aux taux habituels des pays ou des marchés considérés sur la base de valeurs tirées de l'expérience et de prévisions et confirmés par des sources d'information externes. Le taux de croissance utilisé ne dépasse pas les taux de croissance à long terme moyens habituels des pays et des marchés pris en compte.

Aucune dépréciation du goodwill ne résulte, à la date d'évaluation, du test de dépréciation. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 164 millions (CHF 1 405 millions) la valeur comptable nette.

Les modifications suivantes des hypothèses clés ont pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	Hypothèse	Sensibilité
Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires jusqu'à 2019 avec une marge EBITDA inchangée par rapport au business plan	3,3%	-0,4%
Marge EBITDA projetée 2019	41%	34%
Taux d'investissement 2019	18%	25%
Taux d'actualisation après impôt	7,70%	10,20%
Taux de croissance à long terme	1,0%	-2,4%

25 Parts dans des sociétés associées

En millions CHF	2014	2013
Solde au 1^{er} janvier	153	268
Acquisitions	3	1
Cessions	(108)	(105)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales. Voir note 5.	48	–
Bénéfice résultant des acquisitions d'entreprises par étapes.	82	–
Dividendes	(30)	(43)
Quote-part au résultat net	26	30
Conversion de monnaies étrangères	(3)	2
Solde au 31 décembre	171	153

Les participations qui sont comptabilisées dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées à la note 41. Les dividendes de CHF 30 millions (exercice précédent: CHF 43 millions) concernent principalement les dividendes versés par LTV Pages Jaunes et Belgacom International Carrier Services.

En septembre 2014, dans le cadre d'une offre publique d'achat, Swisscom a acquis PubliGroupe SA, qui détenait à la date de la transaction une participation de 51% dans LTV Pages Jaunes SA. La participation restante de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était détenue par Swisscom. Par cette reprise, Swisscom obtient le contrôle complet sur LTV Pages Jaunes SA, qui était par le passé intégrée dans les comptes consolidés de Swisscom en tant que société associée. Dans les comptes consolidés de Swisscom, la valeur comptable de la participation de 49% dans LTV Pages Jaunes SA était de CHF 26 millions à la date de la reprise. La différence de CHF 82 millions établie pour cette participation de 49% entre la valeur comptable et la juste valeur a été saisie au troisième trimestre 2014 comme autres produits financiers. La juste valeur de CHF 108 millions pour la participation de 49% est comptabilisée en tant qu'élément des coûts d'acquisition de la reprise de PubliGroupe (pour de plus amples informations, voir la note 5). En outre, dans le cadre de la reprise de PubliGroupe, une participation de 48% dans Zanox AG (Zanox) a été acquise, qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés de Swisscom selon la méthode de la mise en équivalence. Zanox est le leader du marché européen de la publicité basée sur la performance.

En 2013, Swisscom a augmenté sa participation dans Cinetrade de 49% à 75%. Il résulte entre la valeur comptable de Cinetrade et la juste valeur à la date d'exécution une différence de CHF 2 millions, qui a été enregistrée comme autres produits financiers (voir notes 5 et 14).

Le récapitulatif suivant présente certains chiffres clés des sociétés associées:

En millions CHF	2014	2013
Compte de profits et pertes		
Chiffre d'affaires net	2 347	2 328
Charges d'exploitation	(2 223)	(2 174)
Résultat d'exploitation	124	154
Bénéfice net	122	119
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 131	972
Actifs non courants	935	988
Passifs courants	(1 087)	(876)
Passifs non courants	(316)	(352)
Capitaux propres	663	732

26 Passifs financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Prêts bancaires	960	8
Emprunts obligataires	547	1 324
Placements privés	–	206
Passifs résultant de contrats de location-financement	14	13
Autres passifs financiers portant intérêt	2	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	49	76
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	8	27
Total des passifs financiers courants	1 580	1 656
Prêts bancaires	921	1 345
Emprunts obligataires	4 557	4 184
Placements privés	925	920
Passifs résultant de contrats de location-financement	547	642
Autres passifs financiers portant intérêt	3	2
Instruments financiers dérivés. Voir note 33.	49	51
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	22	23
Total des passifs financiers non courants	7 024	7 167
Total des passifs financiers	8 604	8 823

Prêts bancaires et limite de crédit

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2014	31.12.2013
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2015	530	530	–
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2016	300	300	300
Prêts bancaires en CHF portant intérêt variable	2017	130	130	130
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2015	421	421	430
Prêts bancaires en EUR portant intérêt variable	2020	361	361	368
Prêts bancaires en USD portant intérêt fixe	2028	96	139	125
Total			1 881	1 353

Dans le courant de l'année 2014, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire. A la clôture de l'exercice, des prêts bancaires à court terme en CHF étaient à rembourser pour un montant de CHF 530 millions (aucun montant pour l'exercice précédent). Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires s'élève à 0,17%. En 2013, Swisscom a contracté des prêts bancaires en EUR. Le prêt bancaire contracté d'EUR 300 millions (CHF 368 millions) est à taux variable d'une durée de sept ans. Le financement portant sur EUR 300 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. En 2013, Swisscom a remboursé des prêts bancaires arrivant à échéance à hauteur de CHF 150 millions. Aucun coût de transaction relatif aux prêts bancaires ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces prêts bancaires en CHF s'élève à 0,62%. S'agissant des prêts bancaires en USD et en EUR, ce taux s'élève à 4,62% et 0,55% respectivement. Une part d'EUR 350 millions des prêts bancaires en EUR a été convertie au moyen de swaps de devises en un financement à taux variable en CHF. Le remboursement des prêts bancaires peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2019. Au 31 décembre 2014, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Emprunts obligataires

En millions CHF	Durée	Valeur nominale en CHF	Taux d'intérêt nominal	Valeur comptable	
				31.12.2014	31.12.2013
Emprunts obligataires en CHF	2007–2017	600	3,75%	609	610
Emprunts obligataires en CHF	2008–2015	500	4,00%	506	505
Emprunts obligataires en CHF	2009–2014	1 250	3,50%	–	1 282
Emprunts obligataires en CHF	2009–2018	1 425	3,25%	1 430	1 502
Emprunts obligataires en CHF	2010–2022	500	2,63%	498	497
Emprunts obligataires en CHF	2012–2024	500	1,75%	503	503
Emprunts obligataires en EUR	2013–2020	601	2,00%	597	609
Emprunts obligataires en EUR	2014–2021	601	1,88%	597	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2026	200	1,50%	202	–
Emprunts obligataires en CHF	2014–2029	160	1,50%	162	–
Total				5 104	5 508

En 2014, Swisscom a contracté un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 601 millions), avec un coupon de 1,875% et une durée de 7,5 ans. L'emprunt obligataire a été émis par la société à but spécial indépendante irlandaise Lunar Funding V et est garanti par une reconnaissance de dette d'un même montant accordée à Swisscom par Lunar Funding V. Les fonds obtenus ont été utilisés pour le refinancement d'engagements financiers existants. En outre, le financement portant sur EUR 500 millions a été désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom avait déjà émis avec Lunar Funding V un emprunt obligataire pour un montant d'EUR 500 millions (CHF 614 millions), qu'elle avait aussi désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Au cours de l'exercice sous revue, Swisscom a contracté respectivement un emprunt obligataire en CHF pour un montant de CHF 200 millions avec une durée de 12 ans et un coupon de 1,50%, ainsi qu'un emprunt obligataire de CHF 160 millions avec une durée de 15 ans et un coupon de 1,50%. Durant l'exercice sous revue, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 1 250 millions à son échéance. En outre, l'emprunt obligataire de durée allant jusqu'à 2018 d'un montant de CHF 75 millions (valeur nominale) a été partiellement remboursé de manière anticipée. La différence de CHF 8 millions entre le montant du remboursement de CHF 83 millions et la valeur comptable de CHF 75 millions de l'emprunt obligataire remboursé a été comptabilisée comme autres charges financières. Au cours de l'exercice précédent, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'un montant de CHF 550 millions à son échéance. Le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en CHF s'élève à 2,98% et le taux d'intérêt effectif des emprunts obligataires en EUR à 2,08%. Les investisseurs ont le droit de revendre les obligations à Swisscom ou à Lunar Funding V si un autre actionnaire que la Confédération suisse détient plus de 50% de l'entreprise de télécommunication et que, parallèlement, la notation de Swisscom baisse en dessous de BBB-/Baa3.

Placements privés

En millions CHF	Echéance	Valeur nominale en CHF	Valeur comptable	
			31.12.2014	31.12.2013
Placements privés en Suisse en CHF	2016	350	350	350
Placements privés à l'étranger en CHF	2017	250	245	243
Placements privés à l'étranger en CHF	2018	72	68	68
Placements privés à l'étranger en CHF	2019	278	262	260
Placements privés à l'étranger en EUR	2014	205	–	205
Total			925	1 126

Swisscom a remboursé des placements privés d'un montant d'EUR 167 millions (CHF 201 millions) en 2014 et d'EUR 108 millions lors de l'exercice précédent. Le risque d'intérêt des placements privés arrivant à échéance en 2016 est couvert par un swap de taux d'intérêt et désigné en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La durée des couvertures est identique à celle des placements privés couverts. L'intégralité du placement privé en EUR a été convertie jusqu'au remboursement au moyen de swaps de devises dans des financements variables en CHF. La conversion des financements à taux fixe en EUR dans des financements variables en CHF a été désignée en tant que couverture de juste valeur (fair value hedge). Aucun coût de transaction relatif aux placements privés ne figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, comme déjà lors de l'exercice précédent. Le taux d'intérêt effectif de ces placements privés s'élève à 1,67%. Le remboursement des placements privés en CHF à hauteur de CHF 600 millions arrivant à échéance dans les années 2017 à 2019 peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société. Dans le cadre des autres placements privés, les investisseurs ont le droit de revendre leur placement à Swisscom si la Confédération cède de manière durable la majorité qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Passifs résultant de contrats de location-financement

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 167 millions (CHF 183 millions l'année précédente). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat. Le taux d'intérêt effectif des passifs résultant de contrats de location-financement s'élevait à 6,25%.

Au troisième trimestre 2014, Swisscom a racheté avant l'échéance du contrat un immeuble d'exploitation qui était comptabilisé jusqu'alors en tant que contrat de location-financement. La différence de CHF 33 millions entre le prix d'achat de CHF 98 millions et la valeur comptable de CHF 65 millions du passif résultant du contrat de location-financement a été comptabilisée en tant que charges financières.

Les paiements minimaux au titre de la location et les passifs financiers résultant des contrats de cession-bail sont indiqués dans le tableau ci-après.

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	48	54
Dans un délai de 1 à 2 ans	47	54
Dans un délai de 2 à 3 ans	42	53
Dans un délai de 3 à 4 ans	41	48
Dans un délai de 4 à 5 ans	38	48
Après 5 ans	1 240	1 564
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 456	1 821
Moins futurs coûts de financement	(895)	(1 166)
Total des passifs résultant de contrats de location-financement	561	655
Dont passifs financiers courants résultant de location-financement	14	13
Dont passifs financiers non courants résultant de location-financement	547	642

Au 31 décembre 2013 et 2014, les futurs paiements au titre de la valeur actualisée des passifs découlant de location-financement se présentaient comme suit:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	14	13
Dans un délai de 1 à 2 ans	14	14
Dans un délai de 2 à 3 ans	9	13
Dans un délai de 3 à 4 ans	9	9
Dans un délai de 4 à 5 ans	6	8
Après 5 ans	509	598
Valeur actualisée totale des passifs résultant de contrats de location-financement	561	655

Les autres immeubles sont repris en location sous forme de contrats de location simple avec des durées résiduelles de 1 à 25 ans (voir note 35). En 2014, des loyers conditionnels de CHF 3 millions (CHF 4 millions un an auparavant) ont été comptabilisés en tant que charges de loyer.

27 Fournisseurs et autres créditeurs

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Factures fournisseurs reçues	1 102	1 082
Factures fournisseurs à recevoir	449	503
Total des fournisseurs	1 551	1 585
Comptabilisation différée du trafic d'itinérance international	48	33
Passifs résultant d'activités d'encaissement	28	23
Passifs résultant de contrats de construction	2	2
Autres passifs	247	227
Total des autres passifs	325	285
Total des fournisseurs et autres créditeurs	1 876	1 870

28 Provisions

En millions CHF	Réduction de postes	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2012	66	512	104	158	840
Constitution de provisions	31	57	13	46	147
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	–	15
Reprise de provisions non utilisées	(31)	(100)	–	(17)	(148)
Utilisation	(21)	(1)	(1)	(32)	(55)
Solde au 31 décembre 2013	45	481	118	155	799
Constitution de provisions	8	162	3	44	217
Ajustements de la valeur actuelle	–	13	2	1	16
Reprise de provisions non utilisées	(9)	(6)	–	(30)	(45)
Utilisation	(16)	(4)	(17)	(24)	(61)
Entrées provenant de l'acquisition de filiales	6	–	–	1	7
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2014	34	646	106	146	932
Dont provisions courantes	32	–	16	64	112
Dont provisions non courantes	2	646	90	82	820

Provisions pour réductions de postes

CHF 34 millions ont été comptabilisés au 31 décembre 2014 au titre de provisions pour réductions de postes. La plus grande partie de ce montant concerne diverses mesures de réduction de postes suite à des réorganisations dans les secteurs opérationnels de Swisscom Suisse.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement et à la remise en état d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 1,69% (exercice précédent: 2,79%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 151 millions (CHF 21 millions un an plus tôt). En 2013, Swisscom a vérifié les frais de démantèlement et de remise en état suite à de nouvelles stratégies en matière de sites et d'extensions. Sur la base de cette nouvelle évaluation, elle a augmenté de CHF 57 millions les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état d'installations de télécommunication. Concernant les stations d'émission, la nouvelle évaluation a conduit à une diminution des provisions de CHF 79 millions. En 2014, des ajustements d'un montant de CHF 157 millions (CHF 19 millions pour l'exercice précédent) ont été inscrits dans les immobilisations corporelles et des ajustements d'un montant de CHF 1 million (exercice précédent: CHF 23 millions) ont été comptabilisés en résultat. Le versement des provisions à long terme aura vraisemblablement lieu après 2020.

Provisions pour procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions par le passé. Les provisions enregistrées dans les comptes annuels consolidés 2013 n'ont pas évolué de manière significative au cours de l'exercice sous revue. Au 31 décembre 2014, le montant total des provisions de Swisscom (Suisse) SA pour les procédures relatives aux services d'interconnexion et aux autres services d'accès se chiffrait à CHF 106 millions. Les paiements se sont élevés à CHF 17 millions en 2014. Les paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux. Le paiement de la part à long terme des provisions interviendra vraisemblablement durant les années 2015 à 2017.

29 Passifs éventuels

Procédures devant la Commission de la concurrence

La Commission de la concurrence (Comco) a ouvert des procédures contre différentes sociétés du groupe Swisscom. L'enquête sur le rapport entre les tarifs ADSL sur le marché de gros et sur le marché de détail est décrite ci-après. En cas d'infraction à la concurrence, la Comco peut infliger des sanctions conformément à la loi sur les cartels. Calculée en fonction de la durée, de la gravité et du genre de l'infraction, l'amende peut aller jusqu'à 10% du chiffre d'affaires réalisé par la société sur les marchés concernés en Suisse au cours des trois derniers exercices.

Le 20 octobre 2005, la Comco a ouvert une enquête à l'encontre de Swisscom SA et de Swisscom (Suisse) SA pour abus de position dominante sur le marché. L'enquête vise à déterminer si les prix facturés par Swisscom pour les prestations préalables ADSL mises à la disposition des autres four-

nisseurs de services Internet sont si élevés par rapport au prix qu'elle facture à ses propres clients finaux qu'il ne reste plus de marge bénéficiaire suffisante (prix-ciseaux ou price squeezing) à ces fournisseurs. Swisscom réfute l'accusation de position dominante et rejette le reproche selon lequel elle pratiquerait des prix-ciseaux. Elle est d'avis que les prix demandés pour les prestations préalables ADSL permettaient à ses concurrents du secteur de l'ADSL de dégager une marge bénéficiaire normale. Dans sa décision du 5 novembre 2009, la Comco a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 millions pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral le 7 décembre 2009. Se basant sur une appréciation juridique, Swisscom en conclut qu'actuellement il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. Elle n'a donc pas enregistré de provision à cet effet dans ses états financiers consolidés aux 31 décembre 2013 et 2014. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, il pourrait en découler des prétentions de droit civil contre Swisscom, mais cette dernière considère comme peu vraisemblable que de telles prétentions puissent être appliquées.

Procédures réglementaires

Swisscom fournit des services d'interconnexion et d'autres services d'accès au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunication en Suisse. D'autres procédures d'accès selon la loi révisée sur les télécommunications sont en suspens auprès de la Commission fédérale de la communication (ComCom) et du Tribunal administratif fédéral.

30 Autres passifs non financiers

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires différé	407	375
Dettes de TVA	120	128
Paiements reçus d'avance	54	126
Autres passifs non financiers courants	137	130
Total des autres passifs non financiers courants	718	759
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	167	183
Autres passifs non financiers non courants	208	127
Total des autres passifs non financiers non courants	375	310

Les chiffres d'affaires différés englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance. La dissolution des bénéfices résultant de profits liés à la cession-bail d'immeubles (sale and leaseback) est comptabilisée dans le compte de profits et pertes différés sur la durée du contrat de location comme autre produit (voir notes 13 et 26).

31 Informations complémentaires sur les capitaux propres

Capital-actions et actions propres

Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Toutes les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Des actions d'une valeur de marché totale de CHF 5 millions (CHF 6 millions un an plus tôt) ont été remises dans le cadre des plans de rémunération en actions (voir note 11).

Le portefeuille d'actions propres a évolué comme suit:

	Nombre	Prix moyen en CHF	En millions CHF
Solde au 31 décembre 2012	446	361	–
Achat sur le marché	15 000	435	6
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(14 644)	442	(6)
Solde au 31 décembre 2013	802	435	–
Achat sur le marché	8 600	525	5
Distribution pour les paiements fondés sur des actions	(9 253)	535	(5)
Solde au 31 décembre 2014	149	525	–

Après la déduction de 149 actions propres (exercice précédent: 802 unités), le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2014 s'élevait à 51 801 794 actions (exercice précédent: 51 801 141 unités).

Autres réserves

En millions CHF	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecarts de change	Autres réserves Total
Solde au 31 décembre 2012	(31)	6	(1 608)	(1 633)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	63	63
Variation de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	7	–	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	6	–	–	6
Impôts sur le résultat	(1)	–	(14)	(15)
Solde au 31 décembre 2013	(19)	7	(1 559)	(1 571)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	(46)	(46)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	10	–	–	10
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	5	–	–	5
Impôts sur le résultat	(3)	–	15	12
Solde au 31 décembre 2014	(7)	7	(1 590)	(1 590)

Les réserves de couverture englobent les ajustements de la juste valeur d'instruments de couverture qui ont été désignés en tant que couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges). Les réserves d'appréciation du marché comprennent les ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente. Les réserves pour écarts de change englobent les différences découlant de la conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées de la monnaie fonctionnelle en francs suisses. Au 31 décembre 2014, les pertes de conversion cumulées avant impôts de Fastweb s'élevaient à CHF 1 960 millions (CHF 1 917 millions pour l'exercice précédent).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global 2014 se décomposent comme suit:

2014, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(1 160)	–	–	–	(1 160)	(1)	(1 161)
Impôts sur le résultat	242	–	–	–	242	–	242
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	(918)	–	–	–	(918)	(1)	(919)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	(46)	(46)	–	(46)
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	10	–	–	10	–	10
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	5	–	–	5	–	5
Impôts sur le résultat	–	(3)	–	15	12	–	12
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	12	–	(31)	(19)	–	(19)
Autres éléments du résultat global	(918)	12	–	(31)	(937)	(1)	(938)

Les autres éléments du résultat global 2013 se décomposent comme suit:

2013, en millions CHF	Bénéfices reportés	Réserve de couverture	Réserve d'appréciation du marché	Ecart de change	Part des actionnaires de Swisscom	Part des actionnaires minoritaires	Total des autres éléments du résultat global
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	845	–	–	–	845	2	847
Impôts sur le résultat	(169)	–	–	–	(169)	–	(169)
Postes pas recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	676	–	–	–	676	2	678
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	–	–	63	63	–	63
Profits et pertes d'actifs financiers disponibles à la vente et reclassés dans le compte de profits et pertes	–	–	1	–	1	–	1
Variation de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie	–	7	–	–	7	–	7
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de profits et pertes	–	6	–	–	6	–	6
Impôts sur le résultat	–	(1)	–	(14)	(15)	–	(15)
Postes recyclables dans le compte de profits et pertes, après impôts	–	12	1	49	62	–	62
Autres éléments du résultat global	676	12	1	49	738	2	740

Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres

En 2014, les transactions avec les actionnaires minoritaires ont représenté CHF 157 millions. Dans le cadre de la reprise de PubliGroupe SA, Swisscom a acquis pour un montant de CHF 162 millions les participations minoritaires de 49% en circulation de Swisscom Directories SA et de local.ch SA. La différence entre le prix d'achat de CHF 162 millions et la valeur comptable des participations minoritaires de CHF 26 millions a été comptabilisée dans les capitaux propres en tant que transaction sans incidence sur le résultat. Pour de plus amples informations, voir la note 5.

32 Distribution de dividendes

Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2014, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 5 513 millions. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Le dividende proposé pour l'exercice 2014 n'est pas comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende.

En 2013 et 2014, Swisscom a versé les dividendes suivants:

En millions CHF ou selon indication	2014	2013
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en millions d'unités)	51,802	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Les versements de dividendes pour les exercices 2012 et 2013 ont été payés entièrement à partir des bénéfices reportés. Pour l'exercice 2014, le Conseil d'administration proposera un dividende de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale du 8 avril 2015. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 millions au total. Le versement du dividende est prévu pour le 15 avril 2015.

33 Gestion du risque financier et informations complémentaires sur les instruments financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. Les risques financiers les plus importants sont liés aux variations des taux de change, des taux d'intérêt, de la solvabilité des contreparties ainsi que des liquidités. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées avec pour but de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Ces directives contiennent en particulier des limites de risque pour les instruments financiers autorisés et déterminent les processus de contrôle du risque. A l'exception de la gestion des risques de crédit liés à l'exploitation, la gestion du risque financier est du ressort de l'unité centrale Treasury. Celle-ci identifie les risques financiers, les évalue et les couvre en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe. Le processus de gestion du risque mis en œuvre prévoit aussi l'établissement régulier de rapports sur l'évolution des risques financiers.

Risques de prix du marché

Risques de change

Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe. Les risques de change qui influent sur le cash-flow (risque de transaction) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). De même, les risques de change qui influent sur les capitaux propres (risque de conversion) sont en partie couverts par des instruments financiers et désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). La gestion des risques de change par Swisscom vise à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. Afin de couvrir le risque de transaction, Swisscom peut recourir à des contrats à terme sur devises, à des options sur devises et à des swaps de change. Ces mesures de couverture concernent principalement les monnaies USD et EUR. Des financements en EUR sont utilisés afin de couvrir le risque de change de la monnaie EUR. Swisscom a contracté à la clôture de l'exercice des passifs financiers représentant un montant global d'EUR 1 300 millions (CHF 1 563 millions), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères.

Au 31 décembre 2014, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2014			
Liquidités	35	4	2
Clients et autres débiteurs	4	–	7
Autres actifs financiers	21	173	–
Passifs financiers	(2 019)	(144)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(67)	(74)	(15)
Exposition nette aux valeurs comptables	(2 026)	(41)	(6)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(362)	(455)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 388)	(496)	(6)
Contrats à terme sur devises	336	–	–
Swaps de change	–	446	–
Swaps de devises	421	–	–
Opérations de couverture	757	446	–
Exposition nette	(1 631)	(50)	(6)

Au 31 décembre 2013, les risques de change et les opérations de couverture sur devises étaient les suivants:

En millions CHF	EUR	USD	Autres
31 décembre 2013			
Liquidités	60	3	–
Clients et autres débiteurs	8	8	11
Autres actifs financiers	3	142	–
Passifs financiers	(1 721)	(130)	–
Fournisseurs et autres créditeurs	(59)	(54)	(13)
Exposition nette aux valeurs comptables	(1 709)	(31)	(2)
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	(367)	(343)	–
Exposition nette avant des opérations de couverture	(2 076)	(374)	(2)
Contrats à terme sur devises	211	209	–
Swaps de change	46	–	–
Swaps de devises	635	–	–
Opérations de couverture	892	209	–
Exposition nette	(1 184)	(165)	(2)

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de profits et pertes d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Incidence sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	87	84
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	4	3
Opérations de couverture pour les postes de l'état de la situation financière		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	(18)	(31)
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	-	-
Flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	16	18
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	44	33
Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus		
Volatilité EUR 4,29% (exercice précédent 4,93%)	(14)	(13)
Volatilité USD 9,72% (exercice précédent 9,58%)	(43)	(20)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur la situation financière de Swisscom. Les fluctuations de taux entraînent des modifications des produits et des charges d'intérêts et peuvent en outre influencer la valeur de marché de certains actifs financiers, engagements et instruments de couverture. Swisscom pratique une gestion active des risques de taux d'intérêt, dont le but principal consiste à limiter la volatilité des flux de trésorerie attendus. A cet effet, Swisscom a recours à des swaps.

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Passifs financiers portant intérêt fixe	5 997	6 498
Passifs financiers portant intérêt variable	2 444	2 094
Total des passifs financiers portant intérêt	8 441	8 592
Actifs financiers portant intérêt fixe	(115)	(231)
Actifs financiers portant intérêt variable	(348)	(753)
Total des actifs financiers portant intérêt	(463)	(984)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 978	7 608
Portant intérêt variable	2 096	1 341
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	(350)	(350)
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	-	42
Portant intérêt variable, net	1 746	1 033
Portant intérêt fixe	5 882	6 267
Déterminé par des swaps de taux d'intérêt	350	350
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	-	(42)
Portant intérêt fixe, net	6 232	6 575
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	7 978	7 608

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité ci-après montre les effets sur le compte de résultat et sur les capitaux propres d'une variation des taux en CHF de 100 points de base. Les intérêts négatifs ont été exclus du calcul de la sensibilité dans les capitaux propres.

En millions CHF	Compte de profits et pertes		Capitaux propres	
	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base	Augmentation 100 points de base	Diminution 100 points de base
31 décembre 2014				
Financements variables	(21)	21	–	–
Swaps de taux d'intérêt	4	(4)	5	(6)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(17)	17	5	(6)
31 décembre 2013				
Financements variables	(13)	13	–	–
Swaps de taux d'intérêt	3	(3)	9	(2)
Sensibilité des flux de trésorerie, net	(10)	10	9	(2)

Risque de crédit

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Swisscom est exposée à des risques de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles. Il n'existe toutefois pas de concentration significative de risques de crédit. Swisscom dispose de directives veillant à ce que ses produits et services ne soient vendus qu'à des clients solvables. Par ailleurs, dans le cadre de l'activité opérationnelle, les impayés sont surveillés en permanence. Swisscom supporte les risques de crédit par le biais de correctifs de valeur individuels et de correctifs de valeur forfaitaires. La concentration des risques est en outre réduite en raison du nombre élevé de clients. En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont ni dépréciés ni impayés à la date de clôture, il n'existe aucun signe pouvant laisser supposer que leurs débiteurs n'honoreront pas leurs obligations. Des informations supplémentaires sur les actifs financiers figurent dans les notes 17, 18 et 19.

Risques de crédit liés aux transactions financières

Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie au travers des instruments financiers dérivés et des placements. Une directive concernant les instruments financiers dérivés et les placements fixe les exigences relatives aux contreparties. Des limites individuelles sont en outre fixées pour les contreparties. Ces limites et les évaluations de la solvabilité des contreparties font l'objet d'un examen régulier. Swisscom conclut des contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) avec les contreparties pour limiter le risque de ses opérations sur dérivés. La valeur comptable des actifs financiers correspond au risque de crédit et se décompose comme suit:

En millions CHF	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités	17	302	723
Clients et autres débiteurs	18	2 586	2 516
Prêts et créances	19	209	305
Instruments financiers dérivés	19	11	6
Valeur comptable totale des actifs financiers		3 108	3 550

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers ainsi que la notation des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se décomposent de la manière suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
AAA	13	422
AA+	129	149
AA	15	–
AA–	149	135
A+	1	136
A	123	151
A–	3	3
BBB+	7	–
BBB	–	16
BBB–	10	–
Sans notation	72	22
Total	522	1 034

Risque de liquidité

La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables et la possibilité d'un financement au moyen de montants correspondants. Swisscom met en œuvre des processus et applique des principes garantissant une liquidité suffisante pour assurer le règlement de ses engagements courants et à venir. Swisscom dispose d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 100 millions jusqu'en 2016 ainsi que d'une limite de crédit bancaire garantie de CHF 2 000 millions jusqu'en 2019. Au 31 décembre 2014, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2014 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2014						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 881	1 975	963	383	370	259
Emprunts obligataires	5 104	5 778	640	120	2 293	2 725
Placements privés	925	970	6	356	608	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	561	1 456	48	47	121	1 240
Autres passifs financiers portant intérêt	5	5	2	–	1	2
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	30	30	8	6	–	16
Fournisseurs et autres créiteurs	1 876	1 876	1 853	7	16	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	98	157	58	8	11	80
Total	10 480	12 247	3 578	927	3 420	4 322

Les échéances contractuelles des engagements financiers (paiements des intérêts estimés compris) au 31 décembre 2013 sont présentées ci-après:

En millions CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31 décembre 2013						
Passifs financiers non dérivés						
Prêts bancaires	1 353	1 455	14	442	677	322
Emprunts obligataires	5 508	6 184	1 419	626	2 395	1 744
Placements privés	1 126	1 192	217	7	687	281
Passifs résultant de contrats de location-financement	655	1 821	54	54	149	1 564
Autres passifs financiers portant intérêt	4	3	1	1	1	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	50	50	27	8	–	15
Fournisseurs et autres créditeurs	1 870	1 870	1 870	–	–	–
Passifs financiers dérivés						
Instruments financiers dérivés	127	180	81	44	10	45
Total	10 693	12 755	3 683	1 182	3 919	3 971

Evaluation des justes valeurs

En raison de leur échéance proche, la valeur comptable des clients, fournisseurs et autres débiteurs correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable des liquidités et des prêts à court terme correspond à la juste valeur. La juste valeur des placements disponibles à la vente est basée sur les cours boursiers ou correspond aux prix d'acquisition. La juste valeur des autres actifs financiers non courants est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe qui ne sont pas négociés en Bourse est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur des passifs financiers à taux fixe négociés en Bourse se base sur la cotation à la date de clôture. La juste valeur des passifs résultant de contrats de location-financement est estimée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisée au taux d'intérêt du marché. La juste valeur d'instruments dérivés négociés en Bourse et des placements détenus en vue de leur négoce ou de leur vente est fondée sur leur cotation à la date de clôture des comptes. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la date de clôture des comptes.

Niveau hiérarchique pour les justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs comporte les trois niveaux suivants:

- > **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- > **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- > **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

Catégories d'évaluation et justes valeurs d'instruments financiers

Les valeurs comptables et justes valeurs d'actifs financiers et de passifs financiers avec les catégories d'évaluation correspondantes se décomposent conformément aux tableaux ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, clients et autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
31 décembre 2014							
Instruments financiers dérivés	–	–	11	–	–	11	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	23	–	–	5	–	18
Actifs financiers à la juste valeur	–	23	11	–	5	11	18
Autres prêts et créances	209	–	–	–	–	240	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	209	–	–	–	–	240	–
Instruments financiers dérivés	–	–	98	–	–	98	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	98	–	–	98	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 881	–	1 922	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 104	5 610	–	–
Placements privés	–	–	–	925	–	957	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	561	–	1 173	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	5	–	5	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	30	–	30	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 506	5 610	4 087	–

En millions CHF	Valeur comptable				Juste valeur		
	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Level 1	Level 2	Level 3
31 décembre 2013							
Instruments financiers dérivés	–	–	6	–	–	6	–
Actifs financiers disponibles à la vente	–	21	–	–	1	–	20
Actifs financiers à la juste valeur	–	21	6	–	1	6	20
Autres prêts et créances	305	–	–	–	–	308	–
Actifs financiers pas à la juste valeur	305	–	–	–	–	308	–
Instruments financiers dérivés	–	–	127	–	–	127	–
Passifs financiers à la juste valeur	–	–	127	–	–	127	–
Prêts bancaires	–	–	–	1 353	–	1 383	–
Emprunts obligataires	–	–	–	5 508	5 836	–	–
Placements privés	–	–	–	1 126	–	1 147	–
Passifs résultant de contrats de location-financement	–	–	–	655	–	1 194	–
Autres passifs financiers portant intérêt	–	–	–	4	–	4	–
Autres passifs financiers ne portant pas intérêt	–	–	–	50	–	50	–
Passifs financiers pas à la juste valeur	–	–	–	8 696	5 836	3 778	–

Swisscom a en outre comptabilisé au 31 décembre 2014 des actifs financiers disponibles à la vente d'une valeur comptable de CHF 30 millions (CHF 21 millions pour l'exercice précédent), évalués à leur prix d'acquisition.

Les instruments financiers du niveau 3 ont évolué comme suit en 2013 et 2014:

En millions CHF	Actifs financiers disponibles à la vente
Solde au 31 décembre 2012	20
Acquisitions	1
Cessions	(1)
Variation de la juste valeur enregistrée dans les capitaux propres	1
Variation de la juste valeur enregistrée dans le compte de profits et pertes	(1)
Solde au 31 décembre 2013	20
Acquisitions	1
Cessions	(3)
Solde au 31 décembre 2014	18

Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est calculée à partir d'un modèle de calcul. En 2013 et 2014, il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux.

Catégories d'évaluation et résultats d'instruments financiers

Les résultats par catégorie d'évaluation se décomposent de la façon suivante:

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2014					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	10	–	(2)	(223)	(3)
Variation de la juste valeur	–	–	(46)	–	–
Conversion de monnaies étrangères	1	–	3	–	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(2)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	11	–	(45)	(223)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	–	–	10
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	5
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	–	–	–	15
Résultat net total par catégorie d'évaluation	11	–	(45)	(223)	10

En millions CHF	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Par le biais du compte de résultat à la juste valeur	Passifs financiers	Transactions de couverture
2013					
Produits d'intérêts (charges d'intérêts)	8	–	(4)	(250)	(5)
Variation de la juste valeur	–	–	30	–	–
Conversion de monnaies étrangères	8	(1)	4	(8)	–
Profits et pertes reportés des capitaux propres	–	–	–	–	(1)
Résultat net enregistré dans le compte de profits et pertes	16	(1)	30	(258)	(6)
Variation de la juste valeur	–	1	–	–	7
Profits et pertes reportés dans le compte de profits et pertes	–	–	–	–	6
Résultat net enregistré dans les autres éléments du résultat global	–	1	–	–	13
Résultat net total par catégorie d'évaluation	16	–	30	(258)	7

Les autres charges d'exploitation comprennent en plus, en 2014, des correctifs de valeur sur clients et autres débiteurs d'un montant de CHF 87 millions (CHF 83 millions lors de l'exercice précédent).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés suivants ont été comptabilisés aux 31 décembre 2013 et 2014:

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Couvertures de juste valeur	–	42	–	–	–	(13)
Couvertures de flux de trésorerie	824	728	6	–	(10)	(16)
Autres instruments financiers dérivés	929	911	5	6	(88)	(98)
Total instruments financiers dérivés	1 753	1 681	11	6	(98)	(127)
Dont des instruments financiers dérivés courants			11	–	(49)	(76)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			–	6	(49)	(51)

Instruments de couverture de juste valeur

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de devises en EUR	–	42	–	–	–	(13)
Total couvertures de juste valeur	–	42	–	–	–	(13)

En 2007, des swaps en EUR portant sur EUR 48 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR et ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges). Parmi ces montants, EUR 35 millions sont arrivés à échéance en 2014. Ils présentaient l'année précédente une juste valeur négative de CHF 13 millions. A la clôture de l'exercice, Swisscom ne présente aucun instrument désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couvertures de juste valeur (fair value hedges).

Couvertures de flux de trésorerie (cash flow hedges)

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de change en USD	235	–	6	–	–	–
Swaps de taux d'intérêt en CHF	350	350	–	–	(9)	(13)
Contrats à terme sur devises en USD	–	167	–	–	–	(2)
Contrats à terme sur devises en EUR	239	211	–	–	(1)	(1)
Total couvertures de flux de trésorerie	824	728	6	–	(10)	(16)

Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée allant jusqu'en 2016, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt résultant de placements privés à taux variables d'un montant de CHF 350 millions. Les couvertures ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) en tant que couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge). Au 31 décembre 2014, ces swaps de taux d'intérêt présentaient une juste valeur négative de CHF 9 millions (CHF 13 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture, CHF 10 millions (CHF 13 millions l'année précédente) ont été comptabilisés dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés. En 2009, Swisscom a résilié des swaps de taux d'intérêt désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting), afin de couvrir de manière anticipée le risque de taux d'intérêt lié à des prises d'emprunt souhaitées pour un montant de CHF 500 millions. La part effective de CHF 24 millions a été laissée dans les autres réserves. Elle sera comptabilisée dans les charges d'intérêts durant la période couverte des emprunts obligataires émis en 2009. Dans les réserves de couverture des

capitaux propres consolidés, un montant négatif de CHF 2 millions (CHF 5 millions un an plus tôt) était comptabilisé au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers dérivés comprenaient des swaps de devises à hauteur d'USD 237 millions et des contrats de change à terme à hauteur d'EUR 199 millions, qui serviront de couverture pour de futures acquisitions de marchandises et de services dans les monnaies correspondantes. Ces opérations de couverture ont été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les opérations de couverture présentent une juste valeur positive de CHF 6 millions (valeur de marché négative de CHF 3 millions un an plus tôt). Pour ces instruments de couverture désignés, un montant positif de CHF 5 millions (montant négatif de CHF 4 millions l'année précédente) a été comptabilisé dans les réserves de couverture des capitaux propres consolidés.

Autres instruments financiers dérivés

En millions CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
Swaps de devises en EUR	421	592	–	–	(47)	(96)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	6	(40)	(1)
Swaps de change en USD	211	2	5	–	–	–
Swaps de change en EUR	–	75	–	–	–	–
Contrats à terme sur devises en USD	–	42	–	–	(1)	(1)
Contrats à terme sur devises en EUR	97	–	–	–	–	–
Total autres instruments financiers dérivés	929	911	5	6	(88)	(98)

En 2010, des swaps en EUR d'une durée de cinq ans portant sur EUR 350 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces couvertures n'ont pas été désignées pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). En 2007, des swaps de devises en EUR portant sur EUR 228 millions ont été conclus pour la couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt liés à des financements en EUR. Ces swaps n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Parmi ces montants, EUR 167 millions sont arrivés à échéance en 2014.

Au 31 décembre 2014, les instruments financiers dérivés comprenaient en outre des swaps de taux d'intérêt portant sur CHF 200 millions d'une durée allant jusqu'en 2040 et avec une valeur de marché négative de CHF 40 millions (exercice précédent: valeur de marché positive de CHF 6 millions et valeur de marché négative de CHF 1 million), qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Les instruments financiers dérivés comprennent en outre des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Contrats de crossborder-lease

Entre 1996 et 2002, Swisscom a conclu des contrats de crossborder-lease portant sur des équipements de réseaux de communication fixe et mobile, contrats par le biais desquels elle a vendu ou cédé en leasing à long terme des éléments d'équipements, qu'elle a ensuite repris en leasing. Swisscom a payé d'avance (defeased) une part importante des dettes de leasing grâce à des placements auprès de débiteurs de premier ordre. Les actifs financiers ont été déposés de façon irrévocable auprès d'un trust. En conformité avec l'interprétation SIC-27 «Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location», ces placements et les passifs se compensent et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2014, les passifs et actifs financiers résultant de contrats de crossborder-lease et non présentés dans l'état de la situation financière, en conformité avec l'interprétation SIC-27, s'élevaient au total, intérêts courus compris, respectivement à USD 66 millions et CHF 65 millions (USD 63 millions et CHF 56 millions un an auparavant).

Compensation d'instruments financiers

En millions CHF	Valeur brute	Compensation	Valeur nette
31 décembre 2014			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	26	(19)	7
Comptabilisation différée	164	(104)	60
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	190	(123)	67
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	34	(19)	15
Comptabilisation différée	152	(104)	48
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	186	(123)	63
31 décembre 2013			
Créances résultant du trafic d'itinérance international			
Chiffre d'affaires facturé	37	(26)	11
Comptabilisation différée	238	(147)	91
Total créances résultant du trafic d'itinérance international	275	(173)	102
Passifs résultant du trafic d'itinérance international			
Factures fournisseurs reçues	41	(26)	15
Comptabilisation différée	180	(147)	33
Total passifs résultant du trafic d'itinérance international	221	(173)	48

Swisscom conclut des accords pour des opérations de couverture selon la convention modèle de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Ce type d'accord regroupe l'ensemble des créances dues le même jour à chaque contrepartie, sur l'ensemble des soldes en souffrance, dans la même monnaie et en un seul montant net, payable par l'une ou l'autre des contreparties. Ces accords ISDA ne remplissent pas les critères pour une compensation au bilan, car Swisscom ne dispose pas à l'heure actuelle d'un droit applicable lui permettant de compenser des montants au bilan et un tel droit ne peut s'appliquer qu'à des événements futurs, comme en cas de retard de paiement ou d'autres événements de crédit. En 2014, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 2 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 11 millions à CHF 9 millions et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 98 millions à CHF 96 millions. Lors de l'exercice précédent, Swisscom avait comptabilisé un montant de CHF 6 millions pour de tels accords nets. En cas de compensation, les instruments financiers dérivés auraient été ramenés de CHF 6 millions à zéro et les engagements sur dérivés auraient reculé de CHF 127 millions à CHF 121 millions.

Dans le trafic d'itinérance international, les décomptes entre opérateurs de télécommunications sont établis via une centrale de décompte. Ce faisant, les actifs et passifs résultant du trafic d'itinérance international sont compensés entre les parties contractantes et payées en montant net. Dans son bilan, Swisscom compense les actifs et passifs de toutes les contreparties pour lesquelles elle dispose d'un droit de compensation contractuel.

Gestion de capitaux

Le capital géré désigne les capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres. Celle-ci lui permet d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés et correspondant aux risques. De plus, Swisscom tient à disposition des moyens financiers autorisant des investissements procurant des avantages à sa clientèle et générant des revenus supplémentaires en faveur des investisseurs. Le capital géré fait l'objet d'une surveillance au travers de la quote-part des capitaux propres; cette quote-part sert à calculer le rapport entre les capitaux propres du groupe et le total des actifs.

Le calcul de la quote-part des capitaux propres est indiqué ci-dessous:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Part des actionnaires de Swisscom SA aux capitaux propres	5 454	5 973
Part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres	3	29
Total des capitaux	5 457	6 002
Total des actifs	20 932	20 496
Quote-part des capitaux propres en %	26,1	29,3

Dans ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fixé la dette nette maximale de Swisscom à environ 2,1 fois le résultat d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA). Un dépassement temporaire de cette valeur est admis. Le rapport entre la dette nette et l'EBITDA se présente comme suit:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Emprunts obligataires	5 104	5 508
Prêts bancaires	1 881	1 353
Placements privés	925	1 126
Passifs résultant de contrats de location-financement	561	655
Autres passifs financiers	133	181
Total des passifs financiers	8 604	8 823
Liquidités	(302)	(723)
Placements à court terme	(40)	(160)
Actifs financiers non courants portant intérêt fixe	(142)	(128)
Dette nette	8 120	7 812
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 413	4 302
Ratio dette nette/résultat d'exploitation EBITDA	1,8	1,8

La dette nette comprend les passifs financiers sous déduction des liquidités, des placements à court terme et des placements à taux fixe à long terme.

34 Informations supplémentaires sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des actifs et passifs opérationnels

En millions CHF	2014	2013
Clients et autres débiteurs	4	178
Stocks	(7)	8
Autres actifs non financiers	(41)	7
Fournisseurs et autres créditeurs	(85)	(172)
Provisions	(40)	(16)
Autres passifs non financiers	(22)	119
Engagements de prévoyance professionnelle	(22)	(20)
Total des variations des actifs et passifs courants	(213)	104

Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2014, les autres sorties de trésorerie provenant des activités de financement se sont montées à CHF 14 millions (CHF 12 millions lors de l'exercice précédent). Cela s'explique essentiellement par le paiement d'opérations de couverture et par la commission de mise à disposition des limites de crédit garanties.

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent des acquisitions découlant de location-financement pour un montant de CHF 13 millions (CHF 10 millions pour l'exercice précédent). Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démolition et de remise en état, une augmentation nette de CHF 157 millions a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles (diminution de CHF 19 millions lors de l'exercice précédent) (voir note 23).

35 Obligations futures

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2014, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 1 004 millions (exercice précédent: CHF 862 millions).

Location simple

La location simple concerne principalement la location d'immeubles commerciaux (voir note 26). En 2014, les paiements consacrés à la location simple non résiliables se montaient à CHF 316 millions (CHF 301 millions pour l'exercice précédent). La composition des paiements minimaux futurs pour la location découlant de contrats de location simple est la suivante:

En millions CHF	31.12.2014	31.12.2013
Dans un délai d'1 an	153	104
Dans un délai de 1 à 2 ans	136	95
Dans un délai de 2 à 3 ans	120	76
Dans un délai de 3 à 4 ans	104	62
Dans un délai de 4 à 5 ans	91	50
Après 5 ans	455	240
Total des paiements minimaux au titre de la location	1 059	627

36 Recherche et développement

Des charges de CHF 18 millions pour 2014 (CHF 20 millions pour l'exercice précédent) ont été comptabilisées pour la recherche et le développement.

37 Parties liées

Actionnaire majoritaire, sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2014:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	397	160	178	668
Sociétés associées	100	145	9	6
Autres actionnaires minoritaires	–	1	–	2
Total 2014/Solde au 31 décembre 2014	497	306	187	676

Les transactions et soldes des divers postes concernant les parties liées se présentaient comme suit à fin 2013:

En millions CHF	Produits	Charges	Créances	Passifs
Confédération	372	170	186	382
Sociétés associées	131	206	14	10
Autres actionnaires minoritaires	8	–	1	–
Total 2013/Solde au 31 décembre 2013	511	376	201	392

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2014, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire 51,0% des actions émises (exercice précédent: 51,2%). Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit en premier lieu des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète en outre des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales et autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue avec la Poste des transactions financières aux conditions du marché.

Sociétés associées et actionnaires minoritaires

Les prestations fournies aux sociétés associées et actionnaires minoritaires ainsi que celles obtenues de la part des sociétés associées et actionnaires minoritaires sont basées sur les prix du marché. Les sociétés associées sont mentionnées dans la note 41.

Institutions de prévoyance du personnel

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 10.

Rémunérations des principaux dirigeants

En millions CHF	2014	2013
Rémunération en cours	1,5	1,6
Rémunération en actions	0,8	0,8
Cotisations de sécurité sociale	0,1	0,1
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2,4	2,5
Rémunération en cours	5,6	5,8
Rémunération en actions	0,7	0,9
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	0,3	1,5
Cotisations de prévoyance	0,7	0,7
Cotisations de sécurité sociale	0,5	0,5
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	7,8	9,4
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	10,2	11,9

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de service et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50% (voir note 11). La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) a lieu dans le chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

38 Informations sur les concessions de service

Le 21 juin 2007, s'appuyant sur la loi sur les télécommunications (LTC), la Commission fédérale de la communication (ComCom) a octroyé à Swisscom la concession relative au service universel pour les années 2008 à 2017. En sa qualité de concessionnaire, Swisscom s'engage à offrir le service universel à l'ensemble de la population suisse, pendant la durée de la concession (dix ans). La concession s'étend à tout le pays. Le service universel garantit l'accès à une offre minimale de prestations et de services de télécommunication, en particulier le droit à un raccordement permettant l'établissement de communications téléphoniques nationales et internationales en temps réel, l'envoi et la réception de fax et l'accès à Internet. Le service universel fixe également la mise à disposition d'un nombre prescrit de cabines téléphoniques publiques (Publiphone) par commune. Le Conseil fédéral détermine périodiquement les prix plafonds du service universel.

39 Informations sur la réalisation d'une évaluation des risques

Swisscom dispose d'une gestion centralisée des risques qui différencie les risques stratégiques des risques opérationnels. Tous les risques identifiés sont quantifiés en fonction de leur probabilité de survenance et de leur influence potentielle et consignés dans un rapport sur les risques. Ce rapport est discuté périodiquement dans le cadre de l'Audit Committee de Swisscom. La Direction a pour objectif de surveiller en permanence les risques et de les maintenir sous contrôle. Il est procédé à une évaluation des risques afin d'identifier les risques découlant de l'application des règles comptables ou des rapports financiers. Des contrôles permettant de réduire les risques d'erreur dans les états financiers sont définis dans le cadre du système de contrôle interne. Les risques résiduels sont répartis en diverses catégories en fonction de leur effet potentiel et surveillés en conséquence (voir notes 4 et 33).

40 Evénements postérieurs à la date de clôture

Approbation des comptes annuels

Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 4 février 2015.

Suppression du cours plancher CHF/EUR par la Banque nationale suisse

La Banque nationale suisse (BNS) a annoncé la suppression du cours plancher CHF/EUR de 1,20 le 15 janvier 2015. Le franc suisse s'est ensuite fortement apprécié vis-à-vis de l'euro et des autres monnaies d'importance pour Swisscom. La conversion des états financiers des filiales et des sociétés associées dans une monnaie fonctionnelle différente entraîne des montants plus bas dans les comptes annuels consolidés et accroît les différences de conversion cumulées, saisies dans les capitaux propres. Les cours de change en vigueur au moment de la validation des comptes annuels consolidés n'ont toutefois une influence significative ni sur le total des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et des investissements, ni sur le bénéfice net 2015.

41 Liste des sociétés du groupe

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
Suisse				
Alphapay SA	Zurich	100	CHF	0,5
Axept Webcall AG	Opfikon	100	CHF	0,2
BFM Business Fleet Management AG	Ittigen	100	CHF	1,0
Billag SA	Fribourg	100	CHF	0,1
cablex SA	Berne	100	CHF	5,0
CT Cinetrade AG	Zurich	75	CHF	0,5
Curabill Treuhand GmbH	Saint-Gall	100	CHF	–
Datasport SA	Gerlafingen	100	CHF	0,2
DL-Groupe GMG SA	Genève	66,7	CHF	0,1
iware SA	Morges	100	CHF	0,1
Kitag Kino-Theater SA	Zurich	75	CHF	1,0
Medgate Holding SA	Zoug	40	CHF	6,2
Mona Lisa Capital SA	Ittigen	99,5	CHF	5,0
myKompass SA	Lucerne	20	CHF	0,1
MyStrom SA	Ittigen	100	CHF	0,1
PG Lab SA	Lausanne	100	CHF	0,1
Plazavista Entertainment AG	Zurich	75	CHF	0,1
PubliGroupe SA	Lausanne	98,4 ¹	CHF	2,3
Société Immobilière Dos-Vie S.A.	Delémont	100	CHF	0,7
Swisscom Banking Provider SA	Muri Berne	100	CHF	5,0
Swisscom Broadcast SA	Berne	100	CHF	25,0
Swisscom Directories SA	Zurich	100	CHF	1,5
Swisscom Energy Solutions SA	Ittigen	50,1	CHF	13,3
Swisscom Event & Media Solutions SA	Ittigen	100	CHF	0,1
Swisscom Immeubles SA	Ittigen	100	CHF	100,0
Swisscom IT Services SA	Berne	100	CHF	150,0
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA	Oltén	100	CHF	0,1
Swisscom Suisse SA	Ittigen	100	CHF	1 000,0
Teleclub SA	Zurich	75	CHF	1,2
Teleclub Programme SA	Zurich	25	CHF	0,6
Transmedia Communications SA	Genève	21,8	CHF	1,9
Wingo SA	Fribourg	100	CHF	3,0
Worklink AG	Berne	100	CHF	0,5
Belgique				
Belgacom International Carrier Service SA	Bruxelles	22,4	EUR	1,5
Hospitality Services Belgique SA	Bruxelles	100	EUR	0,6
Swisscom Belgium N.V.	Bruxelles	100	EUR	4 330,2
Danemark				
Swisscom Hospitality Denmark A/S	Hellerup	100	DKK	0,6
Allemagne				
Abavent GmbH	Kempten	100	EUR	0,3
Hospitality Services Deutschland Plus GmbH	Munich	100	EUR	0,1
Spree7 GmbH	Berlin	80	EUR	–
Swisscom Telco GmbH	Eschborn	100	EUR	–
Zanox AG	Berlin	47,5	EUR	0,2
Finlande				
Swisscom Hospitality Finlande Oy	Helsinki	100	EUR	0,1
Vilant Systems Oy	Espoo	20	EUR	–

¹ Part de Swisscom après l'expiration de la période de l'offre. Une procédure pour l'annulation des actions minoritaires restants a été initialisée. Voir note 5.

Société	Siège	Quote-part d'intérêt dans le capital en %	Monnaie	Capital social en millions
France				
Hospitality Services France SA	Paris	96	EUR	5,6
local.fr SA	Bourg-en-Bresse	67	EUR	0,5
Grande-Bretagne				
Hospitality Networks and Services UK Ltd	Londres	100	GBP	1,6
Italie				
Fastweb S.p.A.	Milan	100	EUR	41,3
Hospitality Services Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	0,1
Metroweb S.p.A. ¹	Milan	10,6	EUR	29,2
Swisscom Italia S.r.l.	Milan	100	EUR	2 502,6
Liechtenstein				
Swisscom Re AG	Vaduz	100	CHF	5,0
Luxembourg				
Hospitality Services Luxembourg SA	Luxembourg	100	EUR	–
Pays-Bas				
Bone B.V.	Utrecht	100	EUR	–
Improve Digital B.V.	Amsterdam	85	EUR	–
NGT International B.V.	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–
SVBmedia Group B.V.	Rotterdam	100	EUR	2,5
Swisscom Hospitality Benelux B.V.	La Haye	100	EUR	–
Norvège				
Swisscom Hospitality Norway A/S	Oslo	100	NOK	0,3
Autriche				
Hospitality Services GmbH	Vienne	100	EUR	0,3
Swisscom IT Services Finance SE	Vienne	100	EUR	0,1
Portugal				
HSIA Hospitality Services Portugal	Lisbonne	100	EUR	1,1
Roumanie				
Swisscom Hospitality s.r.l.	Brasov	100	RON	1,9
Suède				
Sellbranch AB	Stockholm	50,1	SEK	0,1
Espagne				
Hospitality Networks and Services España SA	Barcelona	100	EUR	0,1
Singapour				
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd	Singapour	100	SGD	0,1
USA				
Hospitality Services North America Corp.	Dulles	98	USD	1,6
Swisscom Cloud Lab Ltd	Delaware	100	USD	–

¹ La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA, Ittigen (Berne)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Swisscom SA, présentés aux pages 136 à 206, comprenant le compte de profits et pertes, le compte de résultat global, l'état de la situation financière, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Rolf Hauenstein
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Daniel Haas
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 4 février 2015